

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Août 2010

TENDANCE DU MARCHÉ DES TELECOMMUNICATIONS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (2008-2009)



*DIRECTION ECONOMIE ET
PROPECTIVE/OBSERVATOIRE
DES MARCHES ET
PROSPECTIVES
AUTORITE DE
REGULATION DE LA
POSTE ET DES
TELECOMMUNICATIONS
DU CONGO*

Table des matières

I. INTRODUCTION	3
II. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	4
II.1 Environnement International	4
II.2 Environnement Sous-Régional	10
II.3 Environnement National	11
III. TENDANCES DU MARCHE DE TELECOMS EN RDC (2008-2009)	13
III.1 Présentation du marché des télécommunications	13
III.2 Le poids des télécommunications dans l'économie nationale	15
III.3 Le marché de la téléphonie mobile/GSM	17
III.3.1 Situation du Parc Global d'Abonnés Mobiles	17
III.3.2 Tendances du Taux de Pénétration Mobile	21
III.3.3 Situation du chiffre d'affaires global	21
III.3.4 Tendances du Revenu Moyen par Abonné (ARPU).....	22
III.3.5 Tendances globales de la Facture Moyenne de l'Abonné	24
III.3.6 Tendances des revenus des Services à Valeur Ajoutée	25
III.3.7 Tendances de la contribution des recettes des SVA dans le revenu global du secteur	26
III.3.8 Situation sur l'évolution du trafic mobile	28
III.3.9 Situation sur l'évolution des investissements dans le mobile	32
III.3.10 Situation sur l'évolution du nombre d'emplois directs	36
III.3.11 Situation sur la couverture du territoire et de la population	38
III.3.12 Tendances sur l'évolution des tarifs des services entre 2008 et 2009	39
III.3.13 Evolution de la qualité de service	40
III.4 Le Marché de la téléphonie fixe	41
III.4.1 Tendances du Parc Global d'Abonnés Fixes	41
III.4.2 Tendances des parts de marchés des opérateurs fixes	42
III.4.3 Evolution du taux de pénétration fixe	42
III.4.4 Evolution du nombre d'emplois directs dans la téléphonie fixe	43

III.5 Marché de l'Internet	44
III.5.1 Evolution du nombre d'abonnés	45
III.5.2 Evolution du taux de pénétration	46
III.5.3 Evolution du chiffre d'affaires	47
III.5.4 Evolution du nombre d'internautes	47
III.5.5 Evolution du niveau de couverture	48
III.5.6 Evolution du niveau d'emplois créés	48
IV. Faits marquants de la période	50
V. Annexe : Fiche récapitulative des indicateurs sur le marché de télécommunications en RDC.....	51

I. INTRODUCTION

Après la publication de sa première édition 2003-2008 sur les tendances des grands indicateurs statistiques du marché des télécommunications en RDCongo, l'ARPTC vient de finaliser la mise à jour des indicateurs ainsi que de leurs évolutions pour la période 2009, qui reste caractérisée par la sortie de la crise financière qui vient de frapper l'économie mondiale dans son ensemble.

En effet, si pour la première édition consacrée à six années de fonctionnement du marché des télécommunications en RDCongo, les indicateurs avaient affichés une tendance caractérisée par une croissance positive, il s'observe cependant, pour cette nouvelle édition 2009, que la crise financière mondiale qui a bouleversé les équilibres macro-économiques de plusieurs pays, n'a pas épargné la RDCongo, particulièrement en ce qui concerne son secteur des télécommunications.

Ainsi, cette présente édition des tendances du marché permettra de comprendre et d'avoir une visibilité sur l'impact négatif de la crise financière dans le secteur des télécommunications de la RDCongo, à travers les chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

La publication régulière des tendances des statistiques sur les télécommunications, à l'instar de l'Union Internationale des Télécommunications(UIT), constitue un exercice annuel dont l'ARPTC se fait le devoir de mettre à la disposition aussi bien des tous les acteurs du secteur que du public intéressé par les chiffres.

II. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

II.1 Environnement International

Aux termes des analyses sur la situation économique mondiale telle que rendue par le FMI dans son dernier rapport annuel 2009, l'économie mondiale a été ébranlée par la vaste crise financière née sur les marchés des pays avancés en 2007, et s'est enfoncée en 2008-2009 dans la récession la plus profonde depuis la fin de la seconde Guerre mondiale.

Ce rapport annuel du FMI pour 2008 avait déjà mis en évidence les risques que faisait peser sur l'économie mondiale la propagation de la crise financière, mais celle-ci a continué de s'étendre à un rythme plus rapide que prévu au cours de l'exercice 2009, malgré les mesures vigoureuses adoptées par les principaux pays.

Les pays émergents et les pays à faible revenu, qui, peu exposés aux actifs liés aux créances hypothécaires américaines, avaient été relativement peu touchés par les turbulences financières.

Pour les spécialistes, cette intensification des tensions financières a entraîné une contraction sans précédent de la production et des échanges mondiaux durant l'exercice en se propageant par différents canaux.

Le resserrement du crédit et la chute brutale du prix des actifs, relayés par le système bancaire, ont rapidement fait sentir leurs effets sur de nombreux pays et secteurs de l'économie mondiale, effets qui ont été amplifiés par l'effondrement de la confiance des consommateurs et des entreprises.

Des mesures très diverses et parfois non conventionnelles ont permis de stabiliser quelque peu les marchés pendant l'exercice, mais elles n'ont pu mettre un terme aux interactions négatives entre l'intensification des turbulences financières et le ralentissement de l'activité.

L'activité économique et le commerce de marchandises se sont effondrés au dernier trimestre de 2008 sur tous les marchés et la chute s'est poursuivie à un rythme soutenu pendant les premiers mois de 2009. Le PIB mondial a reculé de plus de 6% (en chiffres annualisés) au quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009.

Il se dégage que les pays avancés ont été durement éprouvés par les difficultés financières et la dégradation des marchés immobiliers. Les pays émergents d'Europe et de la Communauté des États indépendants (CEI), dont la croissance était amplement alimentée par les entrées de capitaux, n'ont pas tardé à subir d'importants dommages transmis par les circuits financiers.

Les pays qui étaient largement tributaires des exportations de produits manufacturés, comme ceux d'Asie de l'Est, le Japon, l'Allemagne et le Brésil, ont été frappés de plein fouet par la chute de la demande sur les marchés d'exportations.

Quant aux pays d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, ils ont souffert de l'affaissement des prix des produits de base, du déclin de la demande d'exportations, et de la baisse des envois de fonds des travailleurs émigrés et des entrées de capitaux étrangers.

En effet, une correction brutale au troisième trimestre de 2008 a mis fin à l'envolée des prix des matières premières. L'indice des prix des produits de base du FMI a fléchi de près de 55% au second semestre de 2008. Ce brusque repli s'explique essentiellement par le ralentissement mondial de la demande de produits de base.

En particulier, la contraction plus marquée que prévu de l'activité dans les pays émergents et les pays moins développés au milieu de 2008 (lesquels avaient été à l'origine de la majeure partie de l'augmentation de la demande pendant la phase d'essor) est l'une des principales causes de la baisse brutale des prix, qui se sont à peu près stabilisés à la fin de l'année.

Concernant les produits de base étroitement associés à la fabrication de biens d'équipement, ils ont été les plus atteints tandis que les prix des produits dont la demande est moins sensible au revenu, comme les produits alimentaires, ont accusé un repli plus modéré.

C'est ainsi que dans la plupart des régions, les pressions inflationnistes se sont rapidement atténuées et l'atonie croissante de l'activité a contenu les tensions sur les prix. Ceci s'est observé dans les pays avancés, où le taux d'inflation non corrigé est passé au-dessous de 1% au début de 2009. Par contre, l'inflation a sensiblement diminué dans les pays

émergents, même si, dans certains cas, la dépréciation de la monnaie en a freiné la baisse.

C'est dans ce contexte que des programmes nationaux et internationaux ont été engagés pour stabiliser le système financier en ripostant de façon concertée à la crise. Le FMI, en coopération avec la Banque mondiale et des banques régionales de développement, a apporté son concours en accordant davantage de prêts à décaissement immédiat et en simplifiant la conditionnalité.

Le FMI a pris des mesures pour moderniser sa panoplie d'instruments de prêt, en créant notamment une ligne de crédit modulable, pour restructurer les conditions dont sont assortis les prêts-programmes, et pour accroître sa capacité de prêt.

- **Pays Avancés**

En ce qui concerne les pays avancés, le même rapport signale que la situation s'est rapidement détériorée après la faillite, en septembre 2008.

Ces événements ont fait naître des doutes sur la solvabilité de nombreux établissements financiers réputés. En conséquence, les grandes opérations de financement ont cessé, les marchés de la dette extérieure ont fermé, et le reste du système financier mondial est entré dans une phase de désendettement désordonné.

Les tensions financières provoquées par ce cycle de désendettement ont été généralisées et persistantes, ce qui témoigne des interactions négatives entre la sphère financière et l'économie réelle.

Sous l'effet de la baisse de la production, le risque de faillite des entreprises et des ménages s'est accru et, avec lui, les écarts de crédit ainsi que les pertes sur prêts aux bilans des banques. Au quatrième trimestre de 2008, les pays avancés ont enregistré une chute sans précédent de la production (70 % en chiffres annualisés).

Des mesures d'envergure ont été prises rapidement pour contrer la crise pendant l'exercice, mais elles ne sont pas parvenues à enrayer la spirale baissière. Les autorités nationales ont adopté des stratégies diversifiées comprenant une injection continue de liquidités, l'extension de la garantie des dettes bancaires, l'apport de fonds publics pour recapitaliser

les banques, et des programmes visant à résoudre le problème des actifs dévalorisés.

Les banques centrales ont recouru à des instruments classiques et inédits pour desserrer le crédit et ont abaissé les taux directeurs jusqu'à des niveaux jamais atteints auparavant, mais la croissance du crédit n'en a pas moins globalement ralenti. De vastes plans discrétionnaires de relance budgétaire ont été mis en place en Allemagne, en Chine, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. Ce n'est toutefois qu'à la fin de 2009 et en 2010 que l'effet de l'augmentation des dépenses sera le plus sensible.

Aux États-Unis, la crise financière la plus grave depuis la crise des années 30 a provoqué une profonde récession. La compression du crédit s'est accentuée et la dépréciation des actifs s'est poursuivie.

Une grande incertitude, des pertes substantielles de richesse et la perspective d'une baisse des revenus ont fait tomber la confiance des consommateurs au plus bas niveau jamais atteint et engendré une forte hausse des taux d'épargne. Le recul de la consommation a entraîné une chute de plus de 6 % du PIB réel au quatrième trimestre de 2008 et de 5,7 % au premier trimestre de 2009, le taux de chômage atteignant quant à lui 8,5 %.

En Europe, les systèmes financiers ont subi un choc nettement plus prononcé et plus durable que prévu, la riposte macroéconomique a en général tardé et la forte réduction des dépenses des ménages et des entreprises a provoqué un effondrement de la confiance.

L'exposition aux actifs américains a eu de vastes répercussions dans le système bancaire en raison des liens étroits entre les grands établissements financiers européens et de leur endettement élevé. Dans la plupart des pays avancés, l'activité s'est fortement contractée au cours de l'exercice 2009.

En Asie, les pays avancés ont été les plus durement frappés en raison de leur plus grande exposition au repli de la demande extérieure, notamment en ce qui concerne les biens de consommation. L'économie japonaise a enregistré au quatrième trimestre de 2008 une contraction de 14 % en taux annualisé, la robustesse du yen et le resserrement relatif du

crédit ayant aggravé les problèmes du secteur des exportations. De timides signes de reprise sont toutefois perceptibles dans certaines régions asiatiques.

D'autres pays avancés tels que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont dû faire face à une forte dégradation des termes de l'échange, à une réduction notable de la richesse privée et, dans le cas du Canada, à la faiblesse de la demande des États-Unis.

Néanmoins, grâce à leur gestion prudente des finances publiques pendant de nombreuses années et à leur réglementation plus stricte des systèmes financiers, ces pays étaient mieux équipés que d'autres pays avancés pour atténuer les effets d'un nouveau recul de la demande.

- **Pays Émergents et en Développement**

Quant aux pays émergents d'Europe ont été très durement touchés par le repli des flux internationaux bruts de capitaux et la fuite devant le risque.

Nombre d'entre eux étaient fortement tributaires des apports de capitaux des banques occidentales pour soutenir localement l'expansion du crédit.

Les engagements internationaux intra-européens des banques étaient considérables et, dans les pays émergents d'Europe, beaucoup de banques étaient détenues par des établissements étrangers en difficulté.

La situation s'est brutalement dégradée à l'automne 2008 : on a observé une hausse généralisée des marges sur les titres souverains et les monnaies se sont rapidement dépréciées dans les pays dotés de régimes de change souples.

Le reflux de la demande d'importations dans les pays avancés, conjugué à l'effondrement des prix de l'immobilier, à la pénurie de crédit et à la dépréciation des monnaies dans un contexte d'asymétrie prononcée des bilans, a entraîné des ajustements très brutaux, voire de véritables crises dans certains pays.

Face à l'effondrement des exportations et de la production et à la diminution des recettes publiques, plusieurs pays ont reçu une aide du

FMI et d'autres institutions financières internationales pour financer leur balance des paiements.

Ce sont les pays de la Communauté des États indépendants (CEI) qui ont connu le retournement de situation le plus prononcé l'an dernier.

Ils ont en effet subi trois grands chocs : l'interruption ou la forte réduction des financements extérieurs, la chute de la demande sur leurs marchés d'exportation et l'effondrement des prix des matières premières, notamment ceux de l'énergie.

Dans plusieurs de ces pays, le système financier était très ouvert et, par conséquent, plus sensible aux turbulences financières sévissant à l'étranger. Après des années de croissance vigoureuse, la production devrait reculer de plus de 5 % en 2009.

L'inflation n'a pas autant ralenti que dans d'autres pays émergents du fait que la dépréciation monétaire s'est répercutée sur les prix. L'affaiblissement des monnaies a imposé une charge très lourde aux entreprises non financières des pays qui avaient contracté des emprunts en monnaies étrangères, ce qui les a obligées à réduire considérablement leurs investissements et à procéder à des licenciements massifs.

L'Amérique latine a subi les trois mêmes chocs que les pays de la CEI, mais leur effet global a été moins prononcé qu'en Europe en raison de la solidité relative des bilans publics et privés, de la moindre exposition des systèmes financiers, en termes d'engagements, aux systèmes bancaires des économies avancées, et du rôle d'amortisseur que le taux de change a pu jouer dans plusieurs grandes économies.

Les flux de capitaux ont reflué et les monnaies ont subi une forte dépréciation dans les pays dotés de régimes de change souples, phénomènes qui ont été rapidement suivis d'un ralentissement de la croissance du crédit et d'un affaissement de la production et des exportations industrielles.

Les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes ont également été victimes d'une chute brutale des recettes du tourisme et des envois de fonds des travailleurs émigrés; plusieurs de ces pays ont demandé une aide au FMI et à d'autres institutions financières internationales.

L'effondrement des cours du pétrole au cours de l'exercice a eu des répercussions notables sur les économies du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Les autres pays ont été ébranlés par le repli des exportations, du tourisme, des envois de fonds des travailleurs expatriés, et de l'investissement direct étranger.

À la dégradation de la conjoncture extérieure et à l'inversion des flux de capitaux a fait suite l'essoufflement de plusieurs marchés boursiers et immobiliers. De vastes programmes de dépenses publiques, financés sur les réserves considérables accumulées pendant les années de prospérité, ont rapidement été lancés pour relancer l'activité.

II.2. Environnement Sous-Régional

Bien que les pays à faible revenu (d'Afrique subsaharienne notamment) aient assez peu de relations financières avec les pays avancés, rares sont ceux qui ont pu échapper à la tourmente. Le repli de la demande d'exportations a été aggravé par le fléchissement des prix de la plupart de leurs produits.

Cependant, la baisse des prix mondiaux des produits de base a aussi favorisé le recul de l'inflation et compensé la dégradation des termes de l'échange.

Si les prix des produits de base ont diminué à l'exportation, ils ont aussi baissé à l'importation, notamment pour les produits alimentaires et les carburants, ce qui a souvent eu pour effet de relever le revenu réel des couches les plus démunies de la population.

En revanche, la chute des envois de fonds des travailleurs émigrés, le resserrement du crédit au niveau mondial et le recul de l'investissement direct étranger ont entraîné une détérioration des soldes extérieurs.

La situation des finances publiques des pays à faible revenu s'est globalement dégradée, en raison surtout du retournement prononcé des soldes budgétaires de certains pays exportateurs de pétrole.

Pour d'autres pays, la dégradation des finances publiques était généralement justifiée et dûment prise en compte dans les accords avec le FMI. En effet, les autorités de ces pays ont pris des mesures pour

préserver la stabilité macroéconomique et consolider les succès remportés ces dernières années au prix de tant d'efforts dans la lutte contre la pauvreté.

Cependant, face à la raréfaction des financements disponibles pour couvrir les déficits extérieurs, les pays confrontés à de lourdes contraintes de financement intérieur et extérieur ont demandé de nouvelles aides aux bailleurs de fonds.

II.3. Environnement National

Selon le rapport Annuel du FMI, en 2009, la République démocratique du Congo (RDC) a réalisé une croissance économique de 2.5 %, contre 6.2 % en 2008. Un repli lié aux problèmes structurels et aux effets de la crise économique et financière mondiale.

Celle-ci a principalement touché la RDC par le canal du commerce international et des investissements directs étrangers (IDE), à la suite de la baisse de la demande mondiale et de la chute des cours des principaux produits d'exportation congolais.

Avec la reprise de l'économie mondiale, la mise en œuvre de l'accord sino-congolais (l'attribution de gisements miniers à un consortium chinois contre la construction d'infrastructures), l'allègement attendu de la dette extérieure et les réformes en cours, le taux de croissance devrait passer à 6.5 % en 2010 et 8.8 % en 2011.

Le cadre macro-économique a subi de fortes pressions en 2009 en raison de la récession économique mondiale. Ces pressions se sont manifestées par l'augmentation du déficit commercial, la baisse des recettes publiques et le recours à la banque centrale pour financer le déficit budgétaire.

Le franc congolais (CDF) a perdu 45.2 % de sa valeur par rapport au dollar américain (USD) et le taux d'inflation a été de 44 % en moyenne annuelle. Le gouvernement a mené une politique budgétaire restrictive pour restaurer la stabilité macro-économique. Grâce aux appuis extérieurs et au resserrement de certains postes de dépenses, le déficit public s'est contracté à la fin de l'année 2009.

Le Gouvernement a par ailleurs entrepris plusieurs réformes et pris des mesures pour assainir le climat des affaires, avec notamment la mise sur pied d'un comité de pilotage *Doing business*. Le processus d'adhésion à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) a enregistré de grands progrès.

En effet, la mobilisation des ressources publiques intérieures demeure un défi de taille. Entre 2001 et 2009, le revenu de l'État a augmenté considérablement tout en restant insuffisant pour couvrir les dépenses et les besoins en développement. Le niveau de collecte des impôts est bien inférieur au potentiel des ressources disponibles dans le pays. Des contraintes structurelles majeures limitent l'effort de collecte et de gestion des recettes publiques.

En décembre 2009, le Gouvernement a conclu un nouveau programme avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédits (FEC) après révision de l'accord entre la Chine et la RDC.

Le pays a accédé au point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficié de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) au 30 juin 2010.

Sur le plan politique et sécuritaire, la situation s'est apaisée en 2009. Le pays a par ailleurs renforcé sa position diplomatique sur la scène internationale et dans les organisations régionales.

Cependant, dans le domaine des télécommunications, étant donné que les réseaux existants sont juste suffisants pour le trafic des opérateurs installés et le manque de capacités étant resté le véritable frein au développement du secteur, le Gouvernement et les opérateurs privés ont entrepris plusieurs projets, dont l'objectif est de reconstituer un réseau national de transmission en fibre optique particulièrement, pour le gouvernement, il s'agit d'un projet de fibre optique réalisé via l'opérateur historique OCPT, pour la liaison Moanda/Kinshasa en vue de la connexion prochaine aux câbles sous-marins.

III. TENDANCES DU MARCHÉ DES TELECOMS EN RDC **(2008-2009)**

III.1 Présentation du Marché des Télécommunications

Le marché de télécommunications en République Démocratique du Congo est resté composé de trois(3) grands segments à savoir : la téléphonie fixe, la téléphonie mobile et le service Internet.

III.1.1. Les principaux opérateurs du secteur

Le secteur des télécommunications est resté occupé par huit(8) opérateurs évoluant dans la téléphonie mobile et fixe et plus d'une trentaine des fournisseurs d'accès Internet, à savoir :

- **Téléphonie Mobile :**
 - ZAIN CONGO (anciennement appelée Celtel),
 - VODACOM CONGO,
 - TIGO (anciennement appelé Oasis),
 - CONGO CHINE TELECOM
 - SUPERCELL
- **Téléphonie Fixe :**
 - OCPT (opérateur historique)
 - SOGETEL
 - STANDARD TELECOM.

III.1.2. Evolution du Nombre d'abonnés par segment de marché

Tableau n°1

	Année 2008	Année 2009
Nombre d'abonnés GSM	9.937.622	9.458.557
Nombre d'abonnés Fixes	37.320	42.320
Abonnés Internet	67.034	200.000
TOTAL	10.041.976	9.700.877

Source : Opérateurs, ARPTC

III.1.3 Evolution des Parts de marchés par segment de marché en %

Tableau n°2

	Année 2008	Année 2009
Nombre d'abonnés GSM	98,96%	97,50%
Nombre d'abonnés Fixes	0,37%	0,44%
Abonnés Internet	0,67%	2,06%
TOTAL	100,00%	100,00%

Source : Opérateurs, ARPTC

III.1.4 Etat de la Réglementation du Marché

En attendant, la réalisation du projet consistant en la refonte des lois n°012/2000 sur la poste, n°013/2000 sur les télécommunications et n°014/2000 sur la création de l'ARPTC en vue de les adapter à l'évolution actuelle du secteur des télécommunications dans le monde, le secteur s'est vu doté de plusieurs textes réglementaires parmi lesquels:

- L'Arrêté Interministériel fixant des taux de la taxe de numérotation à percevoir à l'initiative de l'ARPTC pour l'utilisation des ressources en numérotation ;
- L'Arrêté Interministériel modifiant et complétant l'Arrêté portant fixation des taux des droits, taxes et redevances à percevoir à

l'initiative du Ministère des postes, téléphones et télécommunications ;

- L'arrêté Ministériel portant création du plan national de numérotation ;
- L'arrêté Ministériel portant fixation des modalités de gestion du plan national de numérotation ;
- L'arrêté Ministériel portant fixation des catégories d'autorisation d'exploitation des activités postales ;
- L'arrêté Ministériel fixant le cahier des charges pour les exploitants du service public des postes.

De ce qui précède, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARPTC) est resté l'acteur majeur dans son rôle de garant du bon respect des lois, règlements et conventions en matière des télécommunications, et ce en contribuant, en définissant et en adaptant conformément aux orientations de la politique gouvernementale, le cadre juridique général dans lequel s'exercent les activités du secteur.

III.2 Poids des télécommunications dans l'économie nationale

En fin 2009, le secteur des télécommunications, a généré un chiffre d'affaire global de plus de 650 millions de Dollars Américains.

Par ailleurs, l'évolution de la part du secteur de télécommunications dans le produit intérieur brut se présente de la manière suivante :

Parts du chiffre d'affaires dans le PIB : 2009

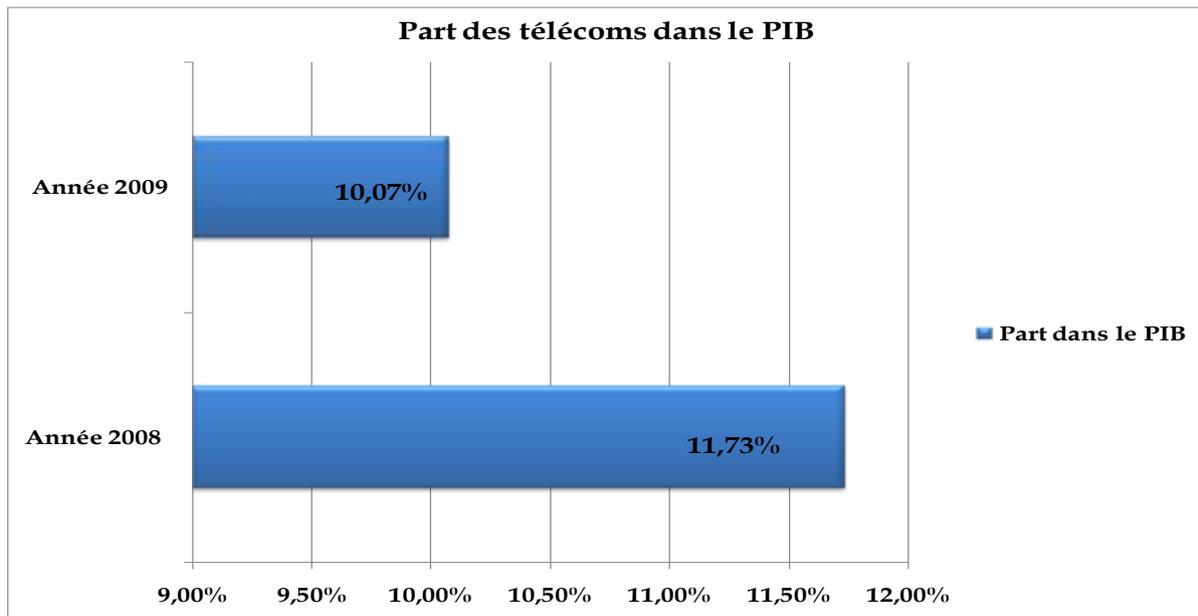
La part du secteur Télécommunications dans le Produit Intérieur Brut pour les deux années se présente comme suit:

Tableau n°3

Année	CA/ Télécoms USD	PIB Constant en USD	Part en %
2008	740.292.172	6.310.000.000	11,73
2009	653.697.443	6.490.000.000	10,07

Source : (*) BCC et (**) Opérateurs, ARPTC

Fig.1



Ainsi, en fin 2009, le pourcentage du chiffre d’affaire par rapport au PIB est évalué à 10,07% contre 11,73% pour 2008, ce qui implique une baisse de l’ordre de 1,66%.

III.2.1 Investissements dans le secteur des télécommunications

En fin 2009, le volume des investissements dans le secteur des télécommunications en République Démocratique du Congo est évalué à 186.907.000,00 de Dollars USD contre 294.766.458,17 de Dollars USD en 2008.

Il se dégage que les investissements ont connu une baisse de près de 63,41% qui pourrait s’expliquer entre autres, par la réticence des opérateurs à financer les investissements suite à l’incertitude créée par la fin de la crise financière internationale.

III.3 Marché de la Téléphonie Mobile/GSM

Le Segment de la Téléphonie Mobile reste le marché le plus porteur du secteur, dont les tendances des indicateurs principaux pour l'année 2009 se présentent de la manière suivante.

III.3.1 Situation du Parc Global d'Abonnés Mobiles

Les tendances du parc d'abonnés de 2008 à 2009 se présentent comme suit :

Tableau n°4 : Nombre d'abonnés par opérateur :

Opérateurs	Année 2008	Année 2009
ZAIN	3.493.881	3.556.558
VODACOM	4.042.000	3.412.608
TIGO	1.403.111	1.449.158
CCT	947.776	1.000.000
SUPERCELL	50.854	40.233
Total	9.937.622	9.458.557

Source : Opérateurs, ARPTC

Il se dégage que le parc d'abonnés ZAIN CONGO a connu une tendance significative vers la hausse, réalisant ainsi un taux de croissance positive de l'ordre de 1,79%, soit une augmentation en nombre de 62.677 abonnés à raison de 5.223 par mois.

Par contre, et contrairement à son concurrent direct, VODACOM CONGO a connu une baisse sensible de son parc d'abonnés, soit un taux de croissance négative de l'ordre de -15,57%, impliquant une baisse en nombre de 629.392 abonnés, à raison de 52.449 abonnés par mois.

Il sied de signaler que cette baisse du parc d'abonnés Vodacom est intervenue à la suite de l'opération d'identification obligatoire des abonnés, qui a obligé l'opérateur à réduire le délai de déconnection des abonnés inactifs de 215 jours à 90 jours. Cette mesure a eu comme

conséquence, l'inactivation d'un certain nombre d'abonnés inactifs de sa base de données au cours du dernier trimestre 2009.

Cependant, les faits marquants sont ceux de TIGO qui, entre 2008 et 2009, a connu un accroissement de son parc d'abonnés, réalisant ainsi un taux de croissance de l'ordre de 3,28%, soit une augmentation de 46.047 abonnés en douze mois à raison de 3.837 abonnés par mois.

La même tendance positive s'est observée chez CCT qui a réalisé un taux de croissance positive de son parc d'abonné de l'ordre de 5,51%, soit une augmentation en termes de nombre de 52.224 abonnés entre les deux périodes. Ce qui peut être évalué à environs 26.112 abonnés par mois.

Par ailleurs, une tendance à la baisse s'est observée chez SUPERCELL soit un taux d'accroissement négatif de l'ordre de 20,89%, réalisant donc une perte de 10.621 abonnés sur la période à raison de 885 par mois.

Ainsi, il se dégage un taux global d'accroissement négatif qui se présente comme suit :

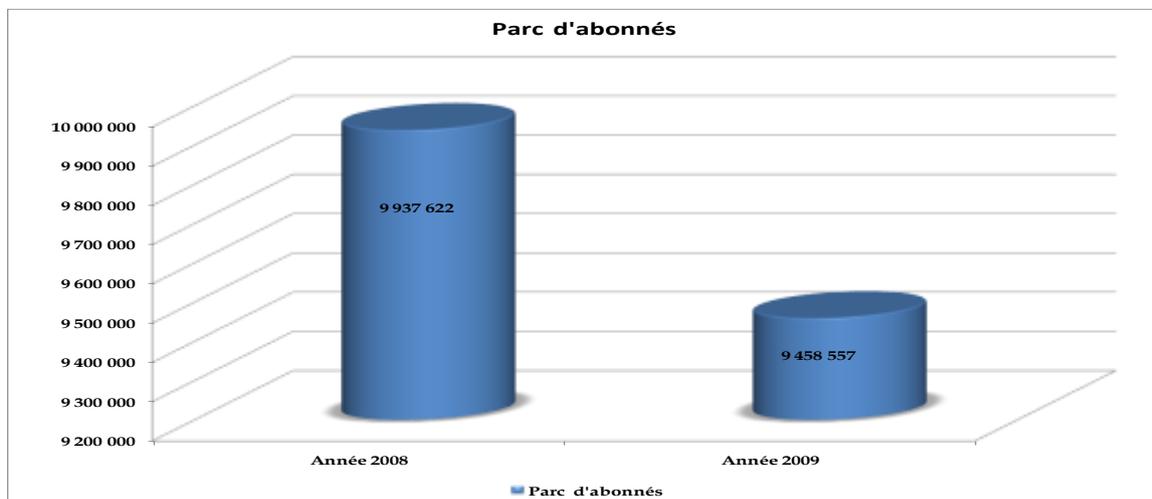
Tableau n°5 : Taux d'accroissement du parc d'abonnés global

Taux d'accroissement	Année 2008	Année 2009
Parc d'abonnés	42,63%	-4,82%

Source : Opérateurs, ARPTC

Cette tendance est illustrée dans la figure ci-contre :

Fig.2



Dans l'ensemble, les tendances en termes de nombre d'abonnés ont enregistrées une contre performance entre 2008 et 2009, soit une baisse de l'ordre de 479.065 abonnés.

En effet, les nombres d'abonnés tels qu'illustrés dans le tableau n°4 ci-dessus, donnent une nouvelle configuration du marché, qui se traduit par une nouvelle répartition des parts du marché par rapport à la configuration de 2008.

Ainsi, cette situation présente les tendances en pourcentages, ci-après :

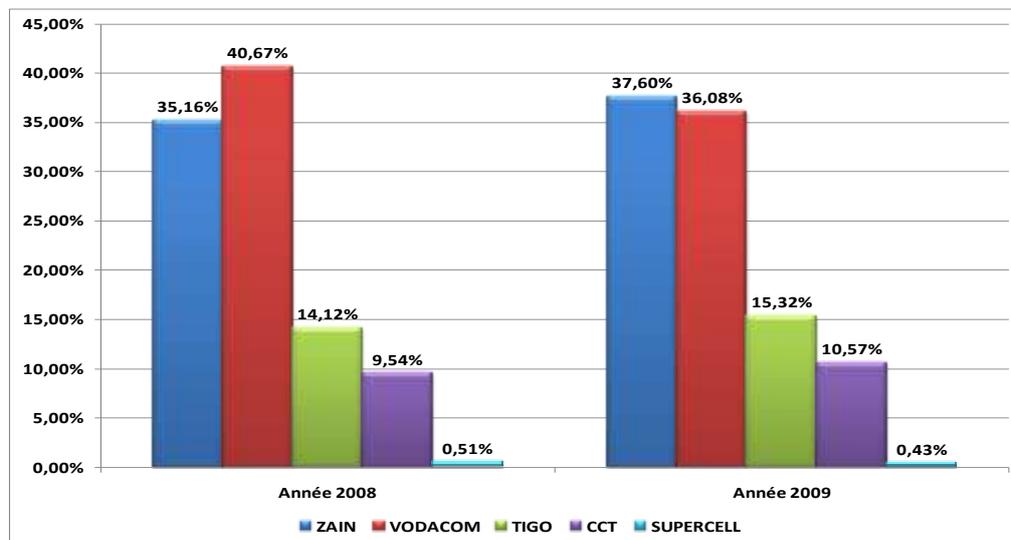
Tableau n°6

Opérateurs	Année 2008	Année 2009
ZAIN CONGO	35,16%	37,60%
VODACOM CONGO	40,67%	36,08%
TIGO/OASIS	14,12%	15,32%
CCT	9,54%	10,57%
SUPERCELL	0,51%	0,43%
Total	100,00%	100,00%

Source : Opérateurs, ARPTC

Les parts de marchés des opérateurs présentent les tendances ci-après :

Fig.3



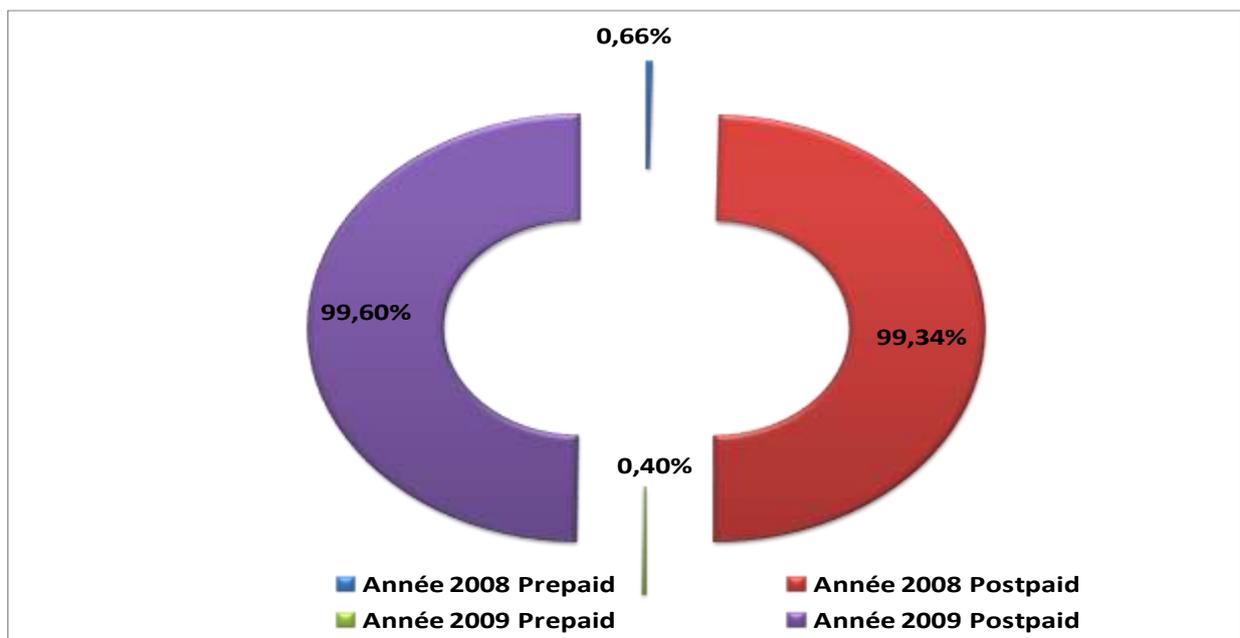
Par ailleurs, les abonnés en mode d'abonnement « prepaid » représentent plus de 99% de l'ensemble du parc, alors que ceux du mode en « postpaid » ne représentent même pas le 1%. Cette situation est illustrée par le tableau ci-après :

Tableau n°7 : Nombre d'abonnés par mode d'abonnement

	Année 2008			Année 2009		
	Postpaid	Prepaid	TOTAL	Postpaid	Prepaid	TOTAL
Celtel	8.822	3.485.059	3.493.881	10.177	3.546.381	3.556.558
Vodacom	32.335	4.009.665	4.042.000	17.045	3.395.563	3.412.608
Oasis	14.031	1.389.080	1.403.111	216	1.448.942	1.449.158
CCT	9.478	938.298	947.776	10.000	990.000	1.000.000
Supercell	509	50.345	50.854	402	39.831	40.233
Total	65.175	9.872.447	9.937.622	37.840	9.420.717	9.458.557
Parts en pourcentage	0,66%	99,34%	100,00%	0,40%	99,60%	100,00%

Source : Opérateurs, ARPTC

Fig.3



III.3.2 Tendances du Taux de Pénétration Mobile

L'évolution du taux de pénétration à fin 2009 se présente de la manière suivante:

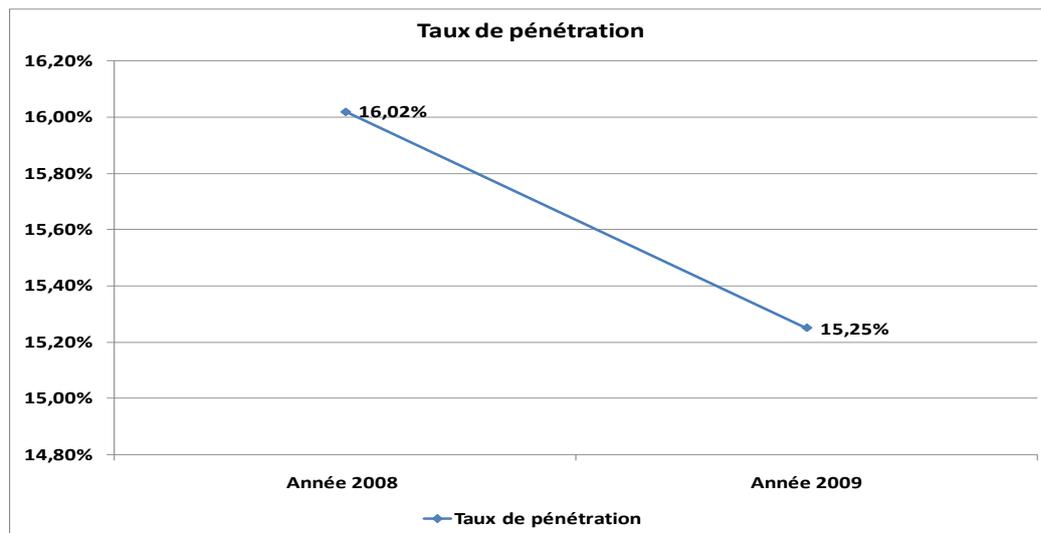
Tableau n°8

Taux de pénétration	2008	2009
	16,02%	15,25%

Source : Opérateurs, ARPTC

Il se révèle que ce taux est passé d'un taux de 16 à 15% entre 2008 et 2009, connaissant ainsi une baisse de l'ordre de 0,77%. En d'autres termes, la moyenne du nombre de téléphone mobile est passé de 16 à 15 téléphones pour 100 habitants.

Fig.4



III.3.3 Situation du Chiffre d'Affaires Global du Mobile

Tableau n° 9

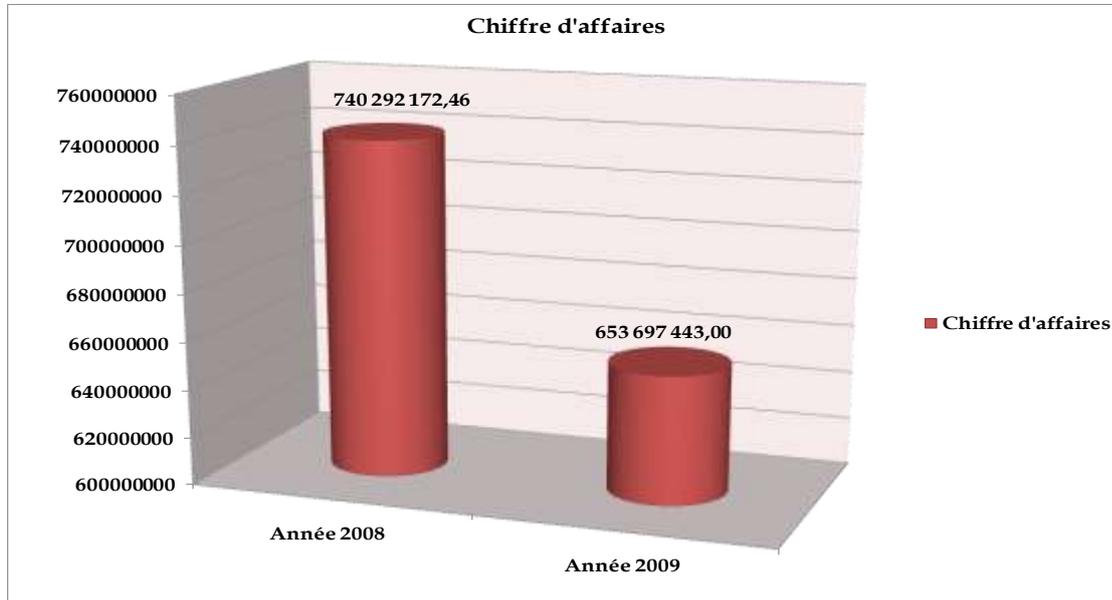
	2008	2009	Taux variation en %
Chiffre d'affaires (USD)	740. 292. 172,46	653. 697. 443,00	-11,70

Source : Opérateurs, ARPTC

Les tendances du chiffre d'affaires global du secteur à fin 2009 se sont traduites par une baisse drastique de montant 86.594.729,46\$USD, soit

un taux d'accroissement négatif de l'ordre de -11,70% contre 22,8% en 2008 tel qu'illustré dans la figure ci-dessous.

Fig.5



Le chiffre d'affaires de chaque opérateur ainsi que le nombre d'abonnés étant connus, il s'avère possible de dégager le Revenu Moyen par Abonné « ARPU » global pour l'ensemble du marché.

Soulignons que le Revenu Moyen par Abonné : (Average Revenue Per User) comprend : les revenus des appels sortants, des services de données, des services à valeur ajoutée et les revenus des appels entrants.

III.3.4 Tendances du Revenu Moyen par Abonné (ARPU)

Tableau n°10

ARPU(USD)	Année 2008	Année 2009
	8,05 \$	5,62\$

Source : Opérateurs, ARPTC

Il se dégage une tendance en termes de baisse de l'ARPU à fin 2009. En effet, au fur et à mesure que le nombre d'abonnés baisse, le chiffre d'affaires et l'ARPU diminuent aussi.

Il sied de préciser que les revenus pris en compte pour le calcul de l'ARPU incluent : les revenus des appels sortants, des services de données, des services à valeur ajoutée et les revenus des appels entrants

(interconnexion) et il peut inclure ou pas les revenus du roaming selon les opérateurs.

Fig.6 : Evolution du Parc d'abonnés et de l'ARPU

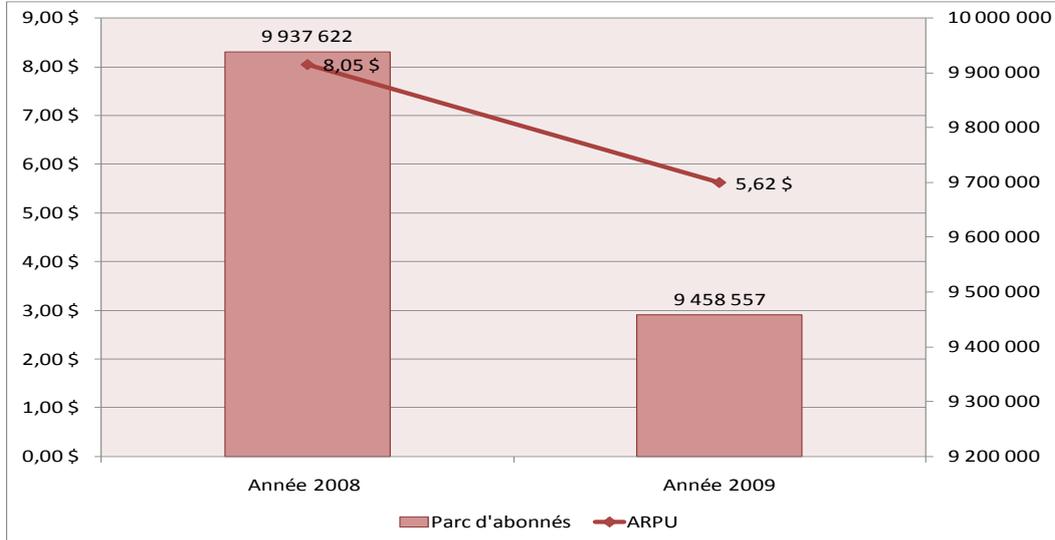
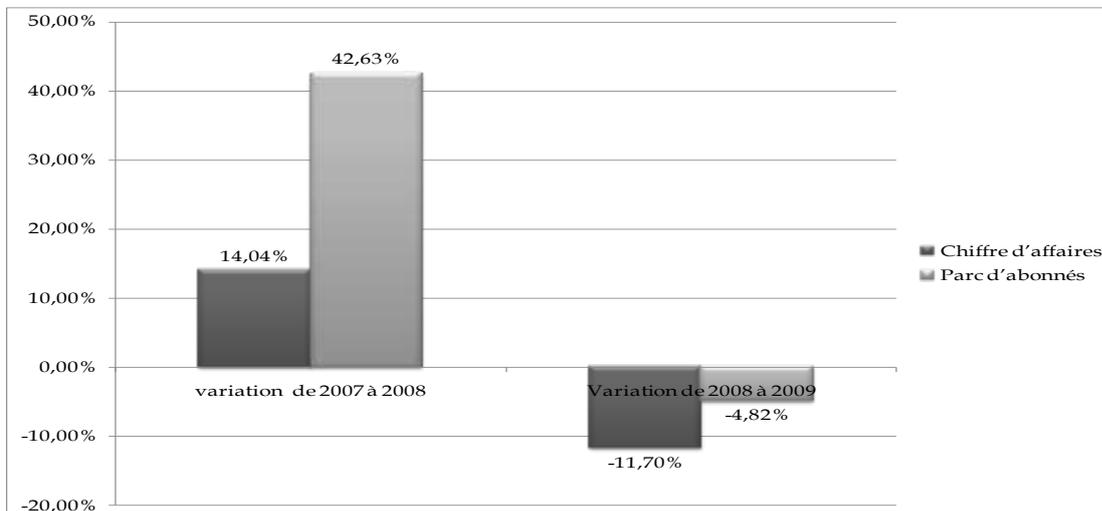


Tableau n°11 Parc d'abonnés et chiffre d'affaires :

Taux d'accroissement	Taux d'accroissement de 2007 à 2008	Taux d'accroissement de 2008 à 2009
Chiffre d'affaires	14,04%	- 11,70%
Parc d'abonnés	42,63%	- 4,82%

Source : ARPTC

Fig.7 : Accroissements annuels du chiffre d'affaires et du parc d'abonnés



III.3.5 Tendances globales de la Facture Moyenne de l'Abonné

Du point de vue de la définition, l'indicateur « Facture Moyenne Mensuelle par Abonnement » pour la téléphonie mobile, correspond à la somme facturée en moyenne par l'opérateur au client, pour l'abonnement et les communications (Voix et données). Cet indicateur est différent de l'ARPU, qui correspond généralement aux revenus des opérateurs pour l'ensemble des recettes liées à l'utilisation des réseaux.

Les revenus pris en compte pour le calcul de la facture moyenne mensuelle au départ des réseaux mobiles incluent : les revenus des appels sortants, des services de données (messagerie interpersonnelle et services d'accès à Internet), et le roaming out. Les revenus correspondant à l'interconnexion (appels entrants) ne sont pas pris en compte.

Cette facture est obtenue en divisant le total des revenus cités ci-haut, de la période N par le parc moyen d'abonnés de la période N rapporté au mois.

En tenant compte des données disponibles pour les années 2008 (Zain, Vodacom, et Supercell) et 2009 (Zain, Vodacom, Tigo), la facture moyenne mensuelle de l'abonné au réseau mobile présente la tendance ci-après :

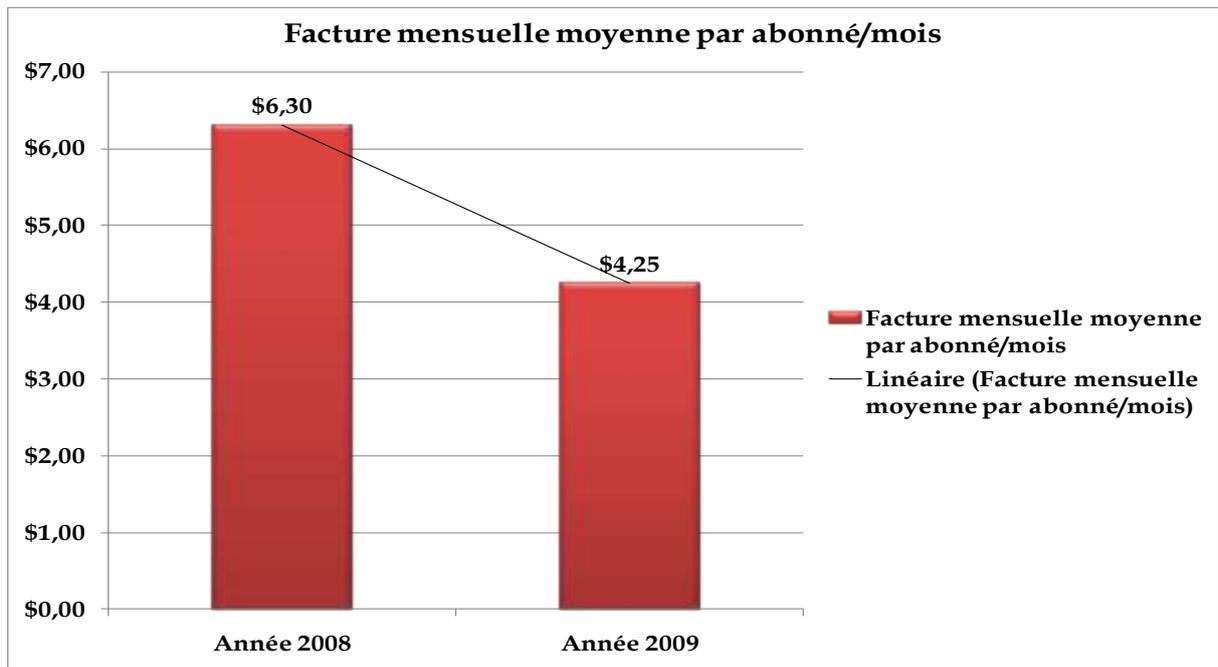
Tableau n°12

Facture Mensuelle Moyenne par Abonné	Année 2008	Année 2009
	6,30 \$	4,25\$

Source : ARPTC

Il apparait que pour l'année 2009, un abonné a effectué en moyenne des appels correspondant à un coût global de 4,25\$ par mois contre le coût de 6,30\$ pour l'année 2008. Ce qui traduit un taux de croissance négatif de l'ordre de 32,54% sur la période, tel qu'illustré dans la figure ci-dessous.

Fig.8



III.3.6 Tendances des Revenus des Services à Valeurs Ajoutées

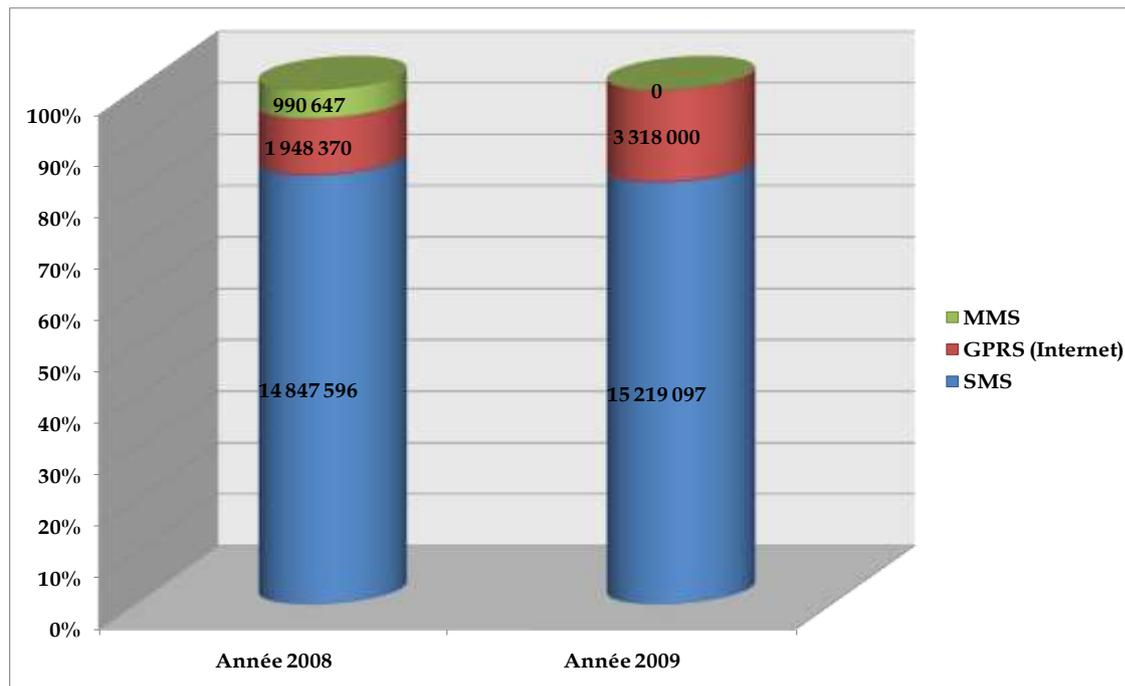
Voici l'évolution de recettes de services à valeurs ajoutées entre 2008 et 2009 :

Tableau n°13

Chiffre d'affaires des valeurs ajoutées (USD)	2008	2009	Taux de variation
SMS	14. 847. 596	15. 219. 097	2,50%
GPRS (Internet)	1.948.370	3.318.000	70,30%
MMS	990. 647	ND	ND
TOTAL	17.786. 613	18. 537. 097	4,22%

Source : Opérateurs, ARPTC

Fig.9



Globalement, les recettes générées par les services à valeur ajoutée ont connu une croissance de l'ordre de 4,22%, cela semble s'expliquer par une forte utilisation du service Internet mobile, qui a entraîné une augmentation de plus de 70 % du revenu y relatif.

III.3.7 Situation de la contribution des recettes des SVA dans le revenu global du secteur

Tableau n°14

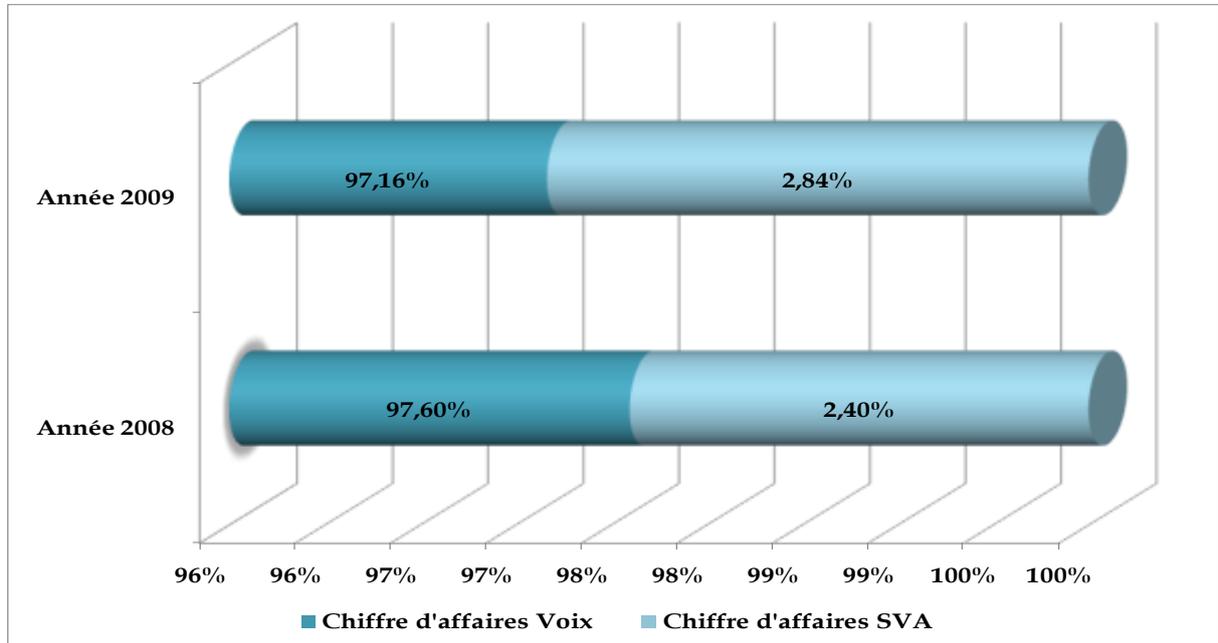
	Année 2008	Année 2009
Chiffre d'affaires Voix	97,60%	97,16%
Chiffres d'affaires SVA	2,40%	2,84%
Chiffres d'affaires tél. Mobile	100,00%	100,00%

Source : Opérateurs, ARPTC

En moyenne, le revenu total généré par les services à valeur ajoutée représente environ 2,84% du chiffre d'affaires de la téléphonie mobile, tandis que le service de la voix prend à lui seul 97,16%. Il se dégage ainsi,

une tendance à la hausse du taux d'utilisation des services à valeur ajoutés offerts par les opérateurs.

Fig.10



III.3.8 Situation sur l'évolution du Trafic mobile

III.3.8.1 Trafic International Entrant 2009(en Volume des minutes)

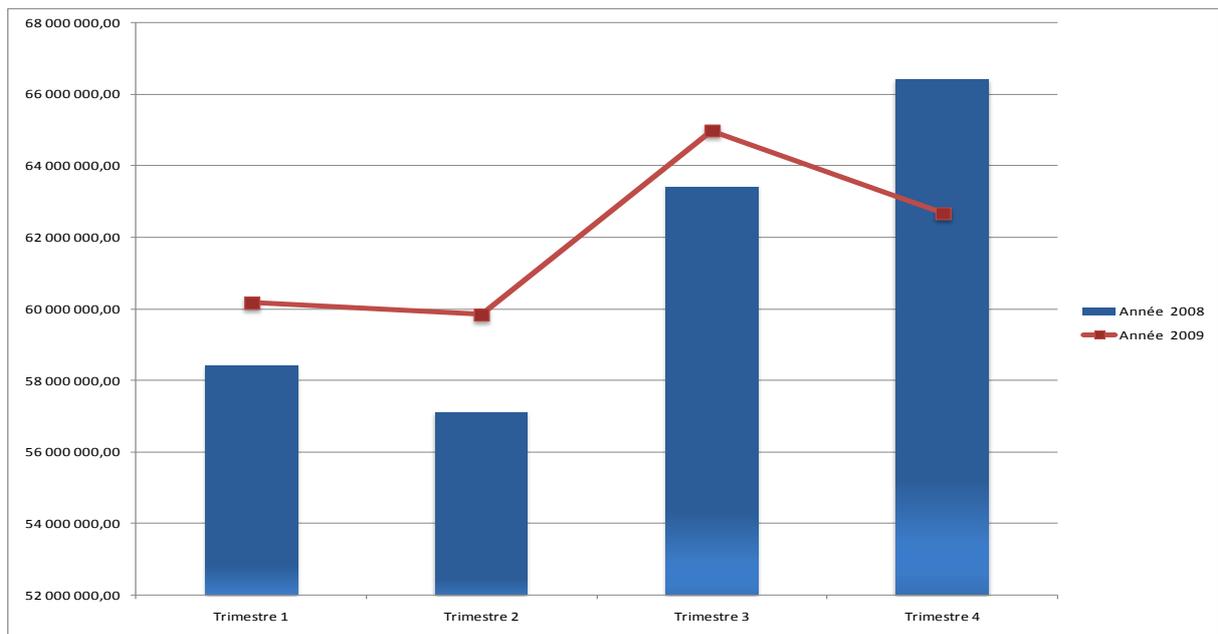
Tableau n°15

Période	Année 2008	Année 2009	Variation
1^{er} Trimestre	58 391 996,86	60 169 101,48	3,04%
2^{ème} Trimestre	57 113 220,96	59 836 005,63	4,77%
3^{ème} Trimestre	63 399 958,64	64 986 843,08	2,50%
4^{ème} Trimestre	66 414 241,80	62 683 270,24	-5,62%
TOTAL	245 319 418,26	247 675 220,43	0,96%

Source : Opérateurs, ARPTC

De manière générale, ce trafic s'est caractérisé par une évolution en dents de scie qui se traduit par un accroissement quasiment de l'ordre de 0,96% entre 2008 et 2009.

Fig.11 : tendance du trafic général entrant



La figure ci-dessus, présente une évolution trimestrielle du trafic international entrant pour les années 2008 et 2009. En effet, la moyenne annuelle est évaluée à environ 245.319.418,26 minutes tandis que la moyenne mensuelle est de 20.443.284,86 minutes en fin 2008.

Il s'observe ainsi, que l'allure générale pour ce type de trafic en 2009 est restée quasi identique à celle de l'année 2008, telle qu'illustré par la courbe qui s'aligne presque sur l'histogramme.

III.3.8.2 Evolution des différents types de Trafic en Volume des minutes

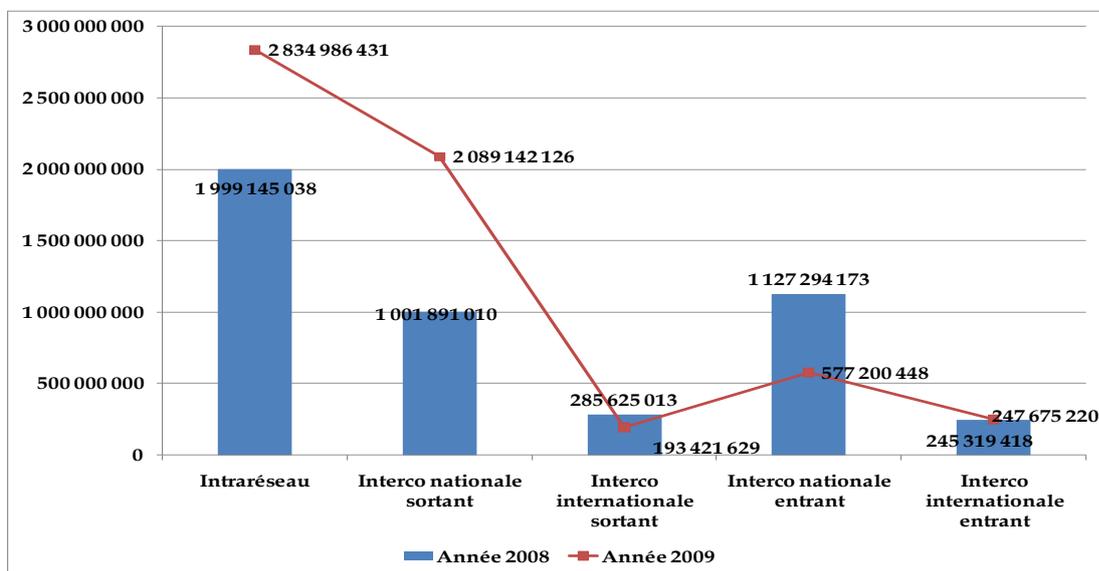
Le tableau et les courbes ci-dessous, nous présentent, la manière dont le Trafic global a évolué par types:

Tableau n°16 : Volumes de trafic en minutes (2008-2009)

	Année 2008	Année 2009	Variation en %
Intra réseau	1.999.145.038	2.834.986.431	41,81
Interco. nationale sortant	1.001.891.010	2.089.142.126	108,52
Interco. internationale sortant	285.625.013	193.421.629	-32,28
Interco. nationale entrant	1.127.294.173	577.200.448	-48,80
Interco. internationale entrant	245.319.418	247.675.220	0,96
Total	4.659.274.652	5.942.425.854	27,54

Source : Opérateurs, ARPTC

Fig.12 : Niveaux des tendances pour les différents types de trafic :

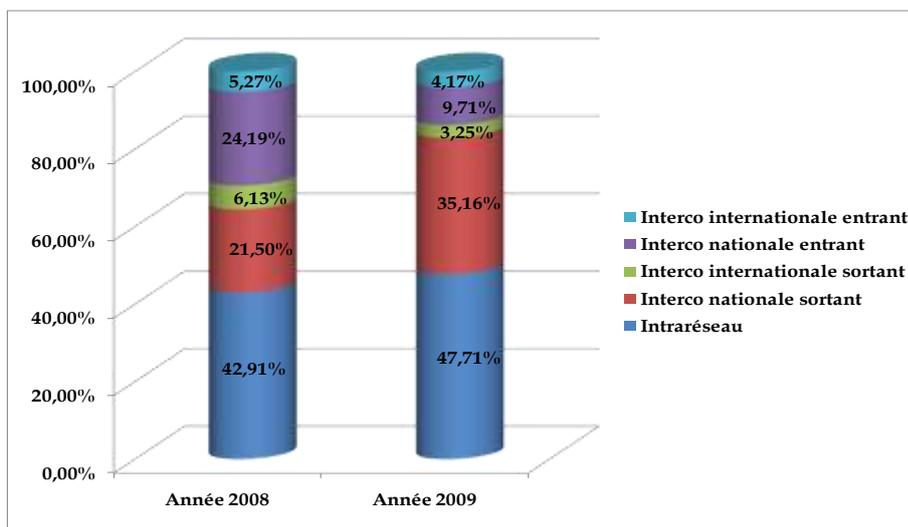


En ce qui concerne le trafic au niveau national, il s'observe que le volume du trafic Intra réseau prend la part la plus importante suivi du trafic Interconnecté national. Par contre, au niveau international, le trafic entrant génère un volume plus important que le trafic Sortant, tel qu'illustré par le tableau et la figure ci-dessous :

Tableau n°17 : Parts de chaque type de trafic (2008-2009)

	Année 2008	Année 2009
Intraréseau	42,91%	47,71%
Interco nationale sortant	21,50%	35,16%
Interco internationale sortant	6,13%	3,25%
Interco nationale entrant	24,19%	9,71%
Interco internationale entrant	5,27%	4,17%
TOTAL	100,00%	100,00%

Fig13 : répartition du trafic en parts de volume



III.3.8.3 Evolution du Trafic moyen par abonné (AUPU)

Par définition, l'AUPU (Average Usage Per User) est un indicateur de trafic qui détermine le volume d'activité de l'opérateur par abonné. Il comporte ainsi, tout ou une partie des appels entrant pour disposer d'une assiette de volume qui soit comparable à celle utilisée pour l'ARPU.

Il sied de préciser que cet indicateur ne représente pas la consommation moyenne par client mais constitue plutôt le volume d'activité de l'opérateur par client. Il est par ailleurs obtenu en divisant le volume

global du trafic de la période N par le parc moyen d'abonnés de la période N rapporté au mois ou par jour.

Les résultats obtenus après les calculs effectués sur base des données des opérateurs se présentent dans le tableau ci-dessous, de la manière suivante :

Tableau n°18 AUPU : Trafic moyen par abonné

	Année 2008	Année 2009
Parc moyen annuel d'abonnés	8 213 851	9 698 090
Trafic intraréseau en minutes	1 999 145 038	2 834 986 431
Trafic d'interconnexion nationale (entrant et sortant) en minutes	2 129 185 183	2 666 342 574
Trafic international (entrant et sortant) en minutes	530 944 431	441 096 849
Total trafic (minutes)	4 659 274 652	5 942 425 854
Trafic moyen par abonné par an en minutes	567	613
AUPU (Average Usage Per User)/Mois	47	51
AUPU/Jour	2 minutes	2 minutes

Source : Opérateurs, ARPTC

Il se dégage que pour 2009, le volume d'activité des opérateurs mobiles par abonné est de 51 minutes par mois et de 2 minutes par jour contre respectivement 47 minutes et 2 minutes pour l'année 2008.

III.3.9 Situation sur l'évolution des Investissements dans le mobile

Le niveau des investissements du secteur dans le segment de la téléphonie mobile à fin 2009 se présentent de la manière suivante :

Tableau n°19

	Année 2008	Année 2009
Investissements corporels (USD)		
Terrains et bâtiments	9.948. 808,49	3.361.000,00
Equipements de réseaux	262.314.005,09	166.093.000,00
Equipements informatiques	13.699.787,00	5.207.000,00
Autres		
Sous-total I.C	285.962.600,58	174.661.000,00
Investissements incorporels(USD)		
Logiciels	3.384.028,74	3.127.000,00
Recherche et développement	0,00	2.000.000,00
Licences, Brevet, Droits d'exploitations	207.579,37	4.000.000,00
Sous-total I.I.	3.591.608,10	9.127.000,00
Autres investissements	5.212. 249,48	3.119.000,00
Total investissement	294.766.458,17	186. 907. 000,00

Source : Opérateurs, ARPTC

Cette tendance peut être observée au niveau des trois grandes rubriques d'investissements dans la figure ci-dessous :

Fig.14

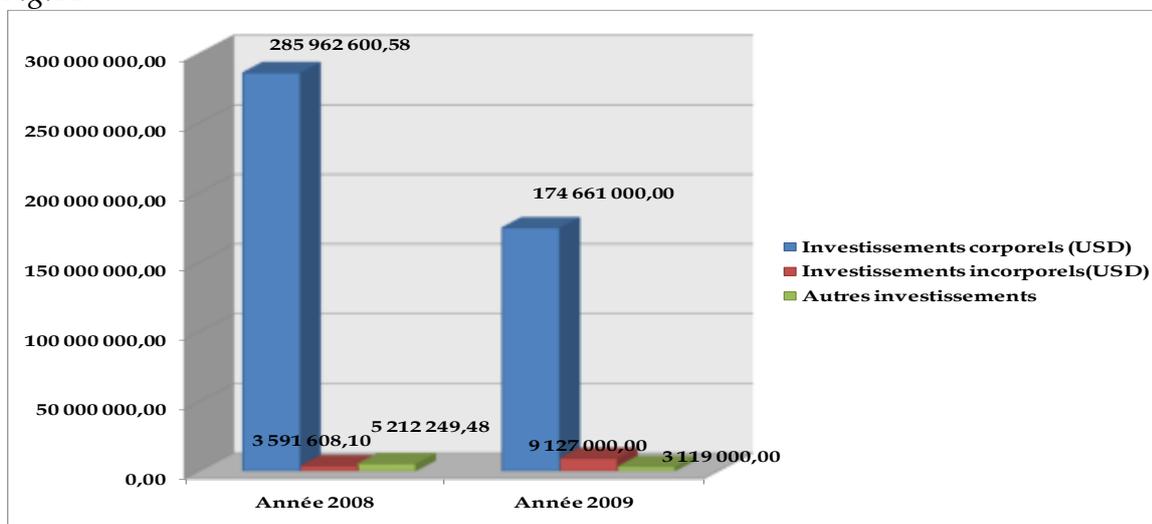
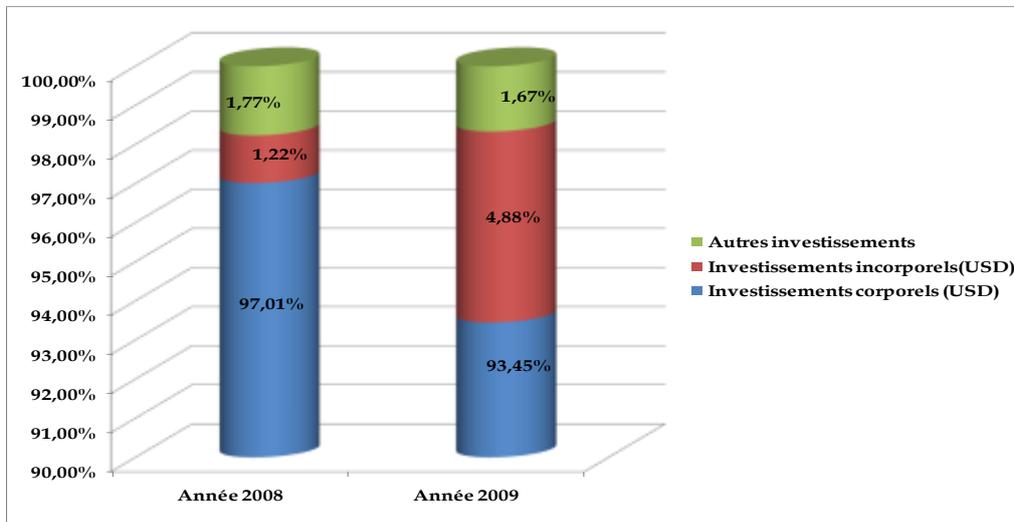


Tableau n°20: Ratios des différentes rubriques d'investissement

	Année 2008	Année 2009
Investissements corporels (USD)	97,01 %	93,45%
Investissements incorporels(USD)	1,22 %	4,88%
Autres investissements	1,77 %	1,67%
Total Investissements	100 %	100 %

Source : Opérateurs, ARPTC

Fig.15 Ratios



Au cours des ces deux dernières années, les opérateurs se sont beaucoup plus tourné vers les investissements corporels, tel que l'indique le tableau et le graphique ci-dessus.

III.3.9.1. Investissements corporels

Les investissements corporels ont évolué de la manière suivante :

Fig.16 Niveau des investissements corporels

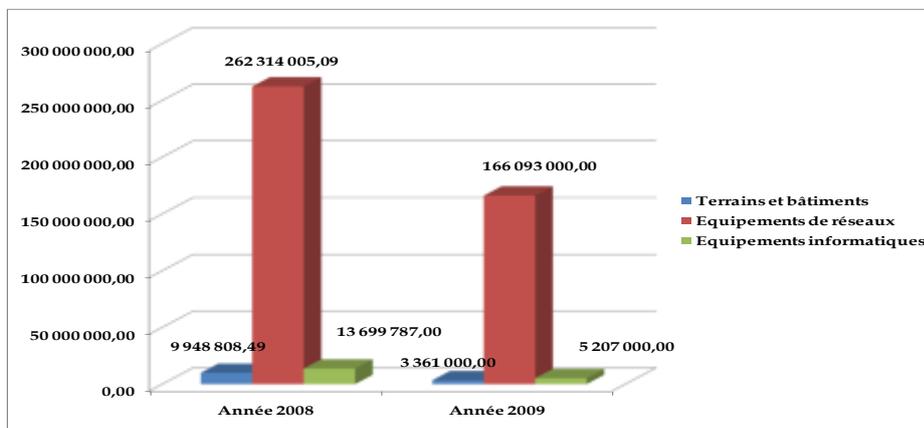
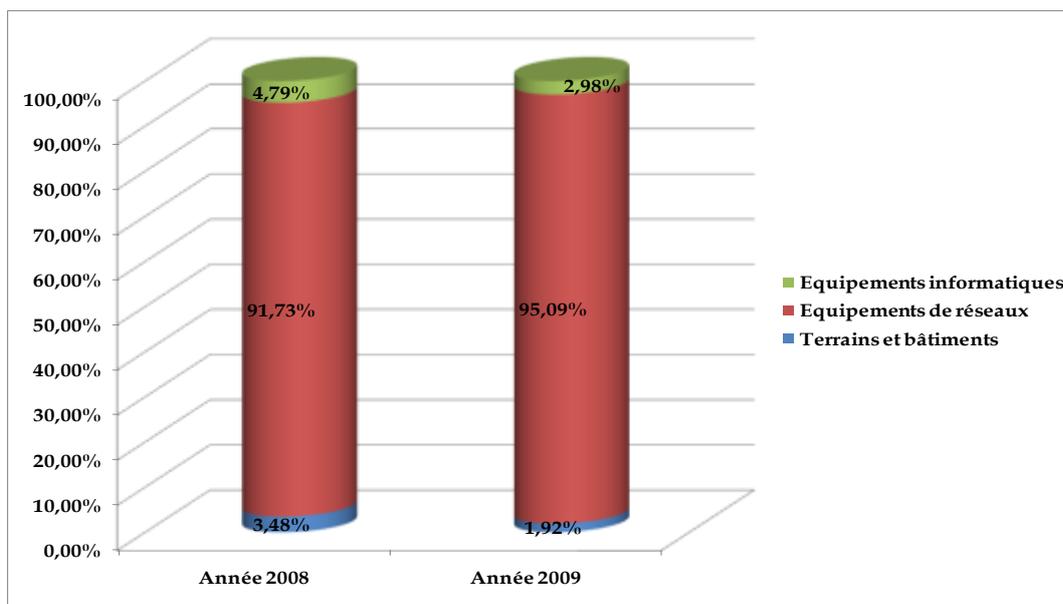


Fig.17 Ratios des investissements corporels



Il s'observe qu'en 2009, les opérateurs ont financé plus les équipements de réseaux à raison de 95,09%, ce qui peut être interprété comme des efforts fournis par les opérateurs pour le déploiement de leurs réseaux respectifs.

III.3.9.2. Investissements incorporels

Fig.18 Niveau des investissements corporels

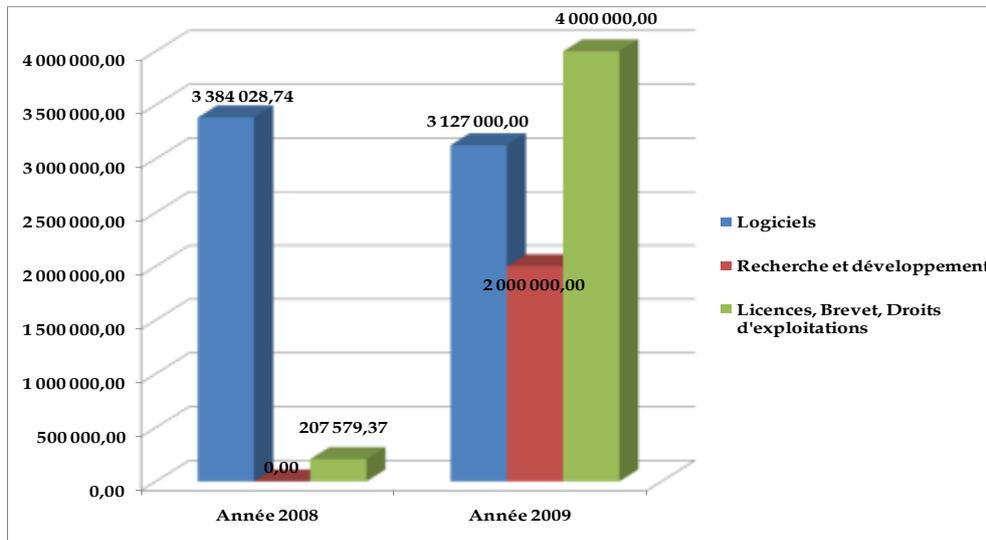
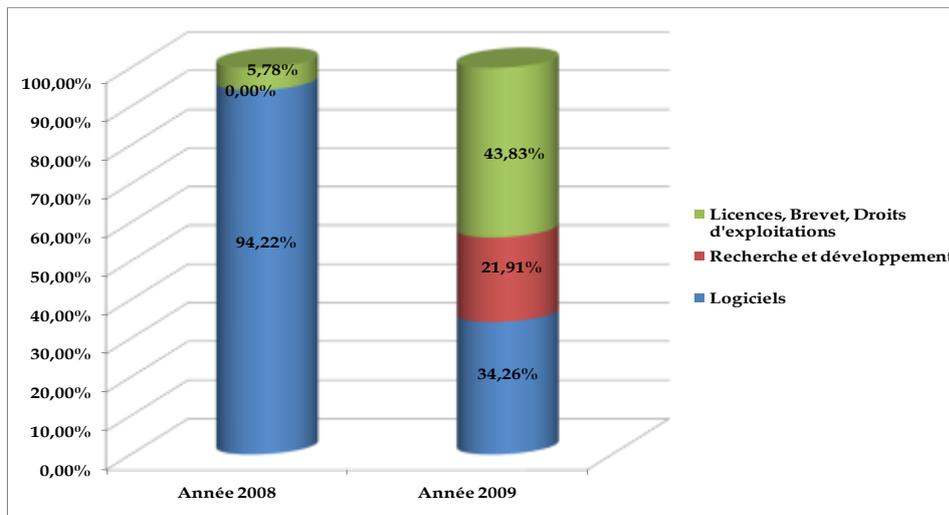


Fig.19 Ratios



L'exploitation de nouveaux services par certains opérateurs au cours de l'année 2009, a favorisé l'accroissement de la rubrique concernant licences, brevets et droits d'exploitations, qui représente plus de 43% des investissements incorporels pour cette période.

III.3.10 Situation sur l'évolution du nombre d'emplois directs

III.3.10.1. Evolution du nombre d'emplois directs créés

Tableau n°21 : Nombre d'emplois directs

Opérateurs	Année 2008	Année 2009	Variation
ZAIN	820	683	-16,71%
VODACOM	663	643	-3,02%
TIGO	ND	309	ND
CCT	ND	221	ND
SUPERCELL	14	ND	ND
TOTAL	1.497	1.856	23,98%

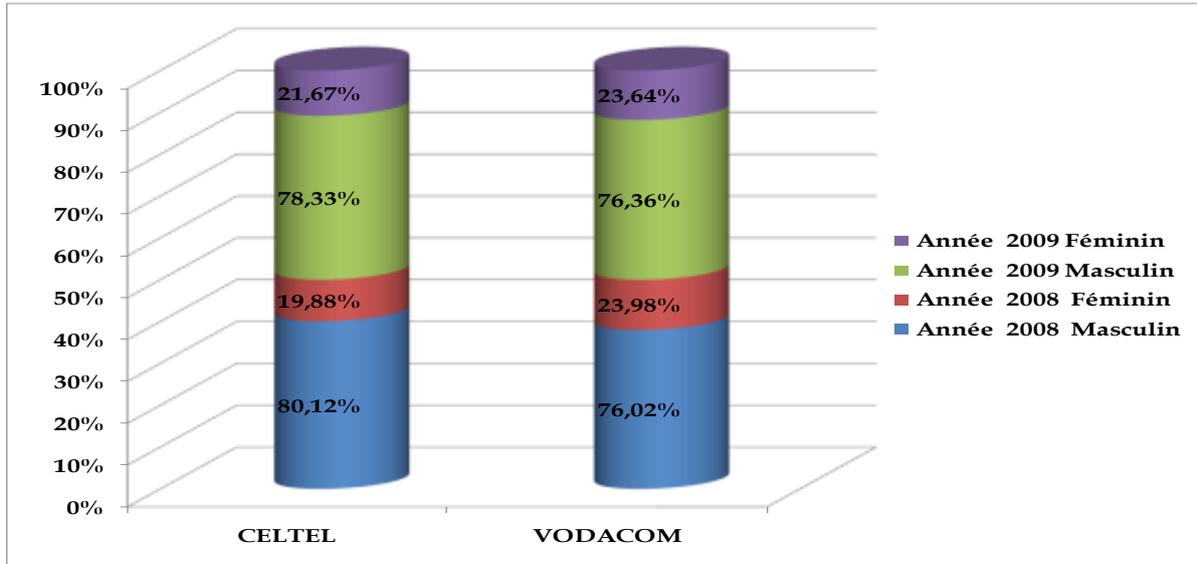
Source : Opérateurs, ARPTC

Tableau n°22 : Répartition par genre

Opérateurs	Année 2008		Année 2009	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
CELTEL	80,12%	19,88%	78,33%	21,67%
VODACOM	76,02%	23,98%	76,36%	23,64%
OASIS	ND	ND	78,96%	21,04%
CCT	ND	ND	71,04%	28,96%
SUPERCELL	57,14%	42,86%	ND	ND
TOTAL	78,09%	21,91%	76,89%	23,11%

Source : Opérateurs, ARPTC

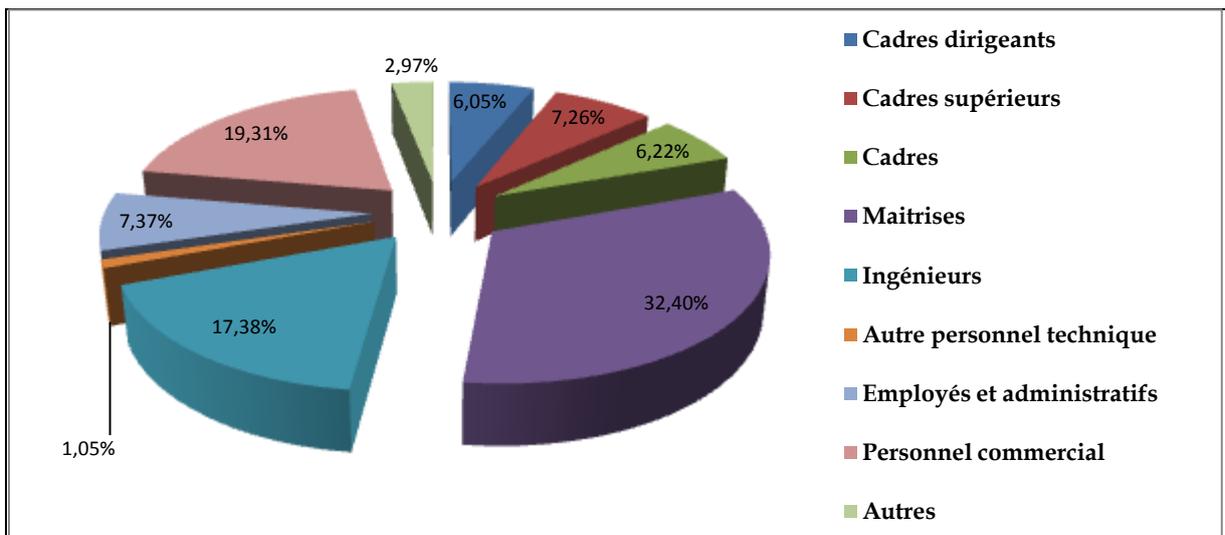
Fig.20



Les données disponibles concernant le nombre d'emplois direct pour Zain et Vodacom, présentent une large prédominance des effectifs masculins par rapport aux féminins.

Pour l'année 2009, les effectifs féminins ont connu une légère augmentation chez l'opérateur Zain, quant à Vodacom, la structure est restée inchangée pour les deux années.

Fig21 : Répartition par catégorie d'emplois directs :



Le nombre d'agents de maîtrise semble être la catégorie la plus importante, suivi du personnel commercial et des ingénieurs dans la téléphonie mobile en RDC.

III.3.11. Situation sur la couverture du territoire et de la population

Selon les informations communiquées par les opérateurs du secteur, la couverture de la population et du territoire par le réseau mobile entre 2008 et 2009 se présente comme suit :

Tableau n°23

Opérateurs	TIGO	VODACOM (Agglomérations + territoires desservis par le signal BTS)	ZAIN	CCT	SUPERCELL
Nombre de villes en 2008	46	349	289	23	17
Nombre de villes en 2009	29	649	299	103	ND

Source : données opérateurs, ARPTC.

L'ensemble des réseaux GSM couvre le territoire national à +/- 20% tandis que la population est couverte à 50%.

III.3.12 Tendances sur l'évolution des tarifs des services entre 2008 et 2009

III.3.12.1 Tendances des Tarifs moyens des services

Les tarifs moyens offerts par les opérateurs se présentent comme suit :

Tableau n°23

	Année 2008		Année 2009	
	HP	HC	HP	HC
Intraréseau	0,19	0,17	0,19	0,14
Interco. Nat.	0,26	0,26	0,25	0,25
International Z. A	0,38	0,38	0,30	0,30
International Z. B	0,55	0,55	0,59	0,59
SMS Intra.	0,05	0,05	0,04	0,04
SMS Interco. nat.	0,08	0,08	0,06	0,06
SMS International	0,11	0,11	0,10	0,10
Postpaid	0,05	0,05	0,05	0,05
MMS	0,10	0,10	0,1	0,1
GPRS/EDGDE	0,40	0,40	0,4	0,33

Source : Opérateurs, ARPTC

Malgré la multiplicité des offres pour tarifs promotionnels au profit de leurs abonnés par les opérateurs, les tarifs traditionnels sont restés presque aux mêmes niveaux.

Ainsi, en moyenne une communication sur les réseaux nationaux coûte 0,22\$ Usd/min en heures de pointe et 0,19 Usd/min en heures creuses, et une communication en international coûte 0,44 Usd/min.

III.3.13 Situation de la Qualité des services Mobiles

Sur la base des mesures communiquées de la qualité de service faite par les opérateurs, les indicateurs ci-dessous ont été retenus :

Tableau n°24

	Année 2009				
	Nombre d'heures d'indisponibilité des réseaux (en heures)	Durée moyenne des indisponibilités des réseaux (en heures)	Délai moyen de traitement réclamation	Nombre de réclamations enregistrées	Nombre de réclamations traitées
ZAIN	67,45	0,2	7 jours	2.346.925	500.000
VODACOM	38,78	0,2		76.651	74.344
CCT	ND	ND	ND	ND	ND
TIGO	457	0,6	24h, 48h, 72h	1.156.149	1.003.714
SUPERCELL	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Opérateurs, ARPTC

III.4 Marché de la Téléphonie Fixe

Le Segment de la Téléphonie Fixe n'a pas beaucoup évolué au cours des deux années, comme le montre les tendances sur les indicateurs relatifs aux parcs d'abonnés et au taux de pénétration.

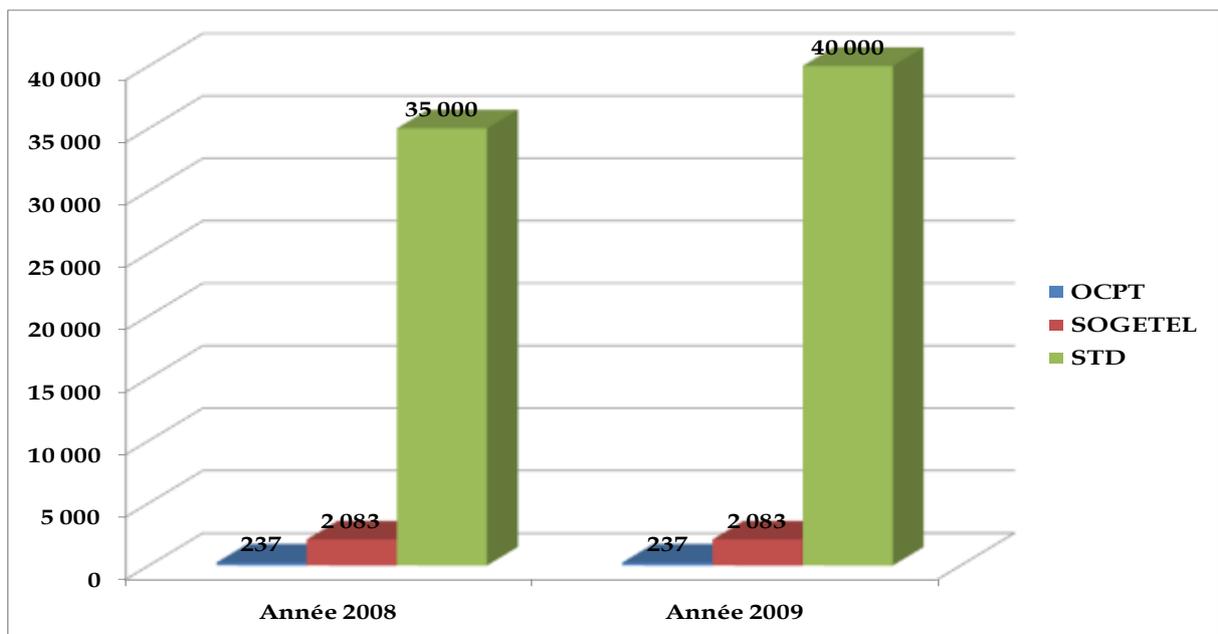
III.4.1 Tendances du Parc Global d'Abonnés Fixes

Tableau n°25

Opérateurs	2008	2009
OCPT	237	237
SOGETEL	2 083	2 083
STD	35 000	40 000
TOTAL	37 320	42 320

Source : Opérateurs, ARPTC

Fig.22



III.4.2 Tendances des Parts des Marchés Fixes

Pendant la période, STANDARD TELECOM est resté le seul opérateur viable dans le réseau fixe avec une part de marché d'environ 93%, tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°26

Opérateurs	Parts de Marchés en %
OCPT	0,56%
SOGETEL	4,92%
STANDARD TELECOM	94,52%
TOTAL	100 %

Source : Opérateurs, ARPTC

III.4.3 Evolution du Taux de pénétration fixe

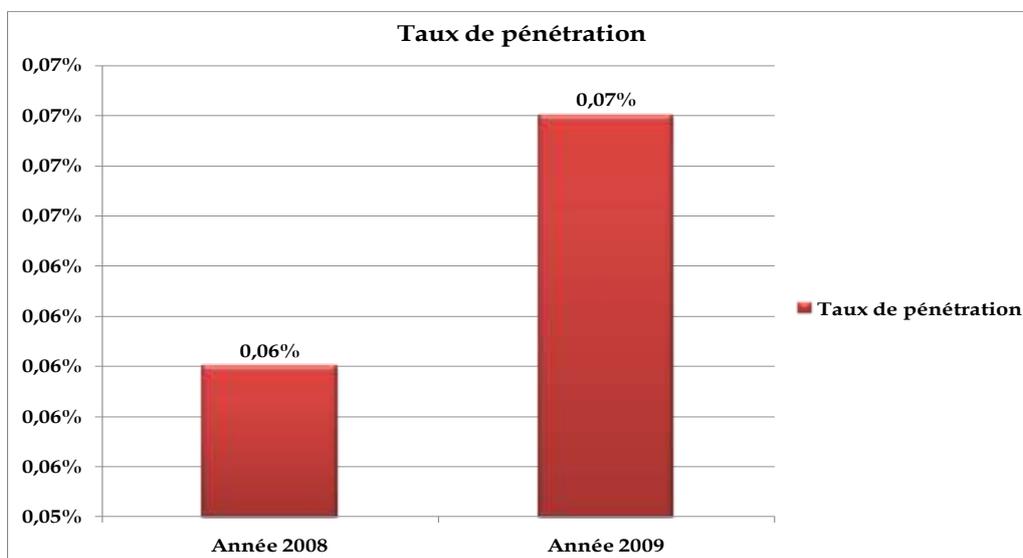
Tableau n°27

	Année 2008	Année 2009
Taux de pénétration	0,06%	0,07%

Source : Opérateurs, ARPTC

Le taux pénétration du téléphone fixe reste toujours très faible.

Fig.23



III.4.4 Evolution du nombre d'emplois directs dans la téléphonie fixe

Sur la base des informations communiquées par les opérateurs, l'effectif total des emplois directs créés par ce segment du marché fixe est évalué à environ 600 employés. En effet, il s'agit d'une conséquence logique du faible développement de la téléphonie fixe dans le pays.

III.5 Marché de l'Internet

Entre 2008 et 2009, l'ARPTC a identifié plus d'une trentaine des fournisseurs des services Internet exploitants sur le marché dont la plus part exercent soit officiellement soit clandestinement.

Ainsi, les opérateurs suivants opèrent sur ce marché :

Tableau n°28

N°	Opérateurs
1	RAGA NET
2	MICROCOM
3	AFRICA TELECOM SOLUTIONS, ATES
4	AFRICANUS NET
5	AFRINET
6	ALEXENDRE'S GROUP ASG
7	CCT NET
8	CITRACO
9	CONGO BUSINESS NETWORK (COBINET)
10	CYBERNET SPRL
11	DATCO
12	GLOBAL BROAD BAND SOLUTION
13	LOGITEL
14	ROFFE HI TECHN SPRL
15	VODACOM NET CONGO
16	CITRACO

17	DIGITEX ELIX
18	EXODUS
19	ORION COM
20	CONGO NET 99 SPRL
21	ROFF CONGO
22	COMAX
23	CCT NET
24	SATTEL
25	INTERCONNECT
26	STANDARD TELECOM
27	I-BURST
28	KINET
29	CELTEL CONGO
30	CIELUX TELECOM

III.5.1 Evolution du Nombre d'Abonnés

Malgré le nombre important des fournisseurs des services, la tendance en termes de nombre d'abonnés reste très faible et lente.

Tableau n°29

	Année 2008	Année 2009
Parc d'abonnés	67.034	200.000*

Source : Opérateurs, ARPTC

(*) : Comprend abonnés des FAI traditionnels et FAI via réseaux GSM

Par ailleurs, il sied de signaler qu'entre 2008 et 2009, ce marché de l'Internet a connu l'arrivée des opérateurs GSM, qui ont également

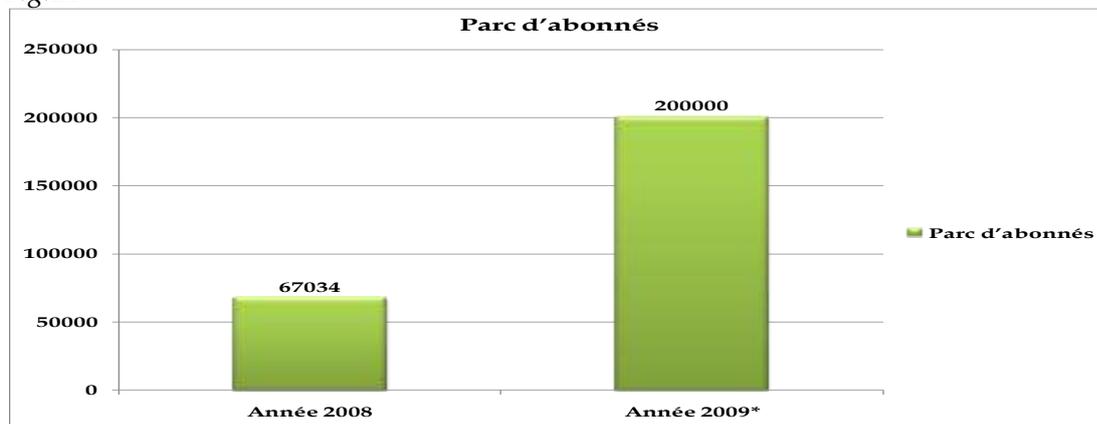
développé des offres de services Internet, à partir de leurs réseaux, créant ainsi une forte concurrence aux FSI traditionnels, en révolutionnant aussi bien les tarifs que la vente du matériel d'accès.

Ce qui implique que ce niveau du nombre global d'abonnés prend en compte ces fournisseurs du service Internet via les réseaux mobiles, qui eux, avoisineraient 100.000 abonnés en fin 2009.

Ceci révèle l'aspect positif de la concurrence introduite par les opérateurs mobiles pendant la période et qui a permis la baisse du coût d'acquisition des équipements de connexion.

En ce qui concerne les tarifs des services d'Internet en 2009, ils sont évalués en moyenne à 100\$ US par mois pour une connexion de 64 Kb/s.

Fig.24



III.5.2 Evolution du Taux de Pénétration

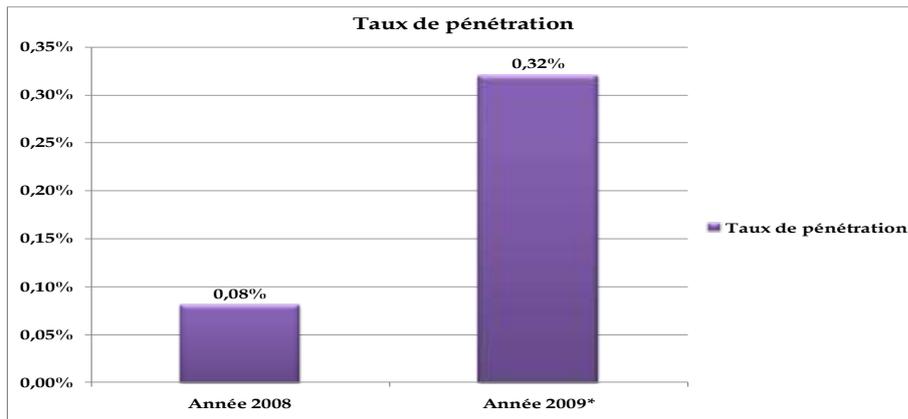
Tableau n°29

	Année 2008	Année 2009
Taux de pénétration	0,08%	0,32%

Source : Opérateurs, ARPTC

Comme illustré dans le tableau ci-dessus en fin 2009, le taux de pénétration de l'Internet, est évalué à 0,32% alors que déjà en 2008, il était situé à 0.08%.

Fig.25 : taux de pénétration



III.5.3 Evolution du Chiffre d'affaires

Selon les déclarations 2009 de quelques opérateurs à savoir : Afrinet, Microcom et Comax, le chiffre d'affaires estimé est de l'ordre de 6.246.533 \$ US, ce qui donne un revenu moyen par abonné Internet (ARPU) très faible soit 5,5 \$ US/mois.

III.5.4 Evolution du nombre d'internautes

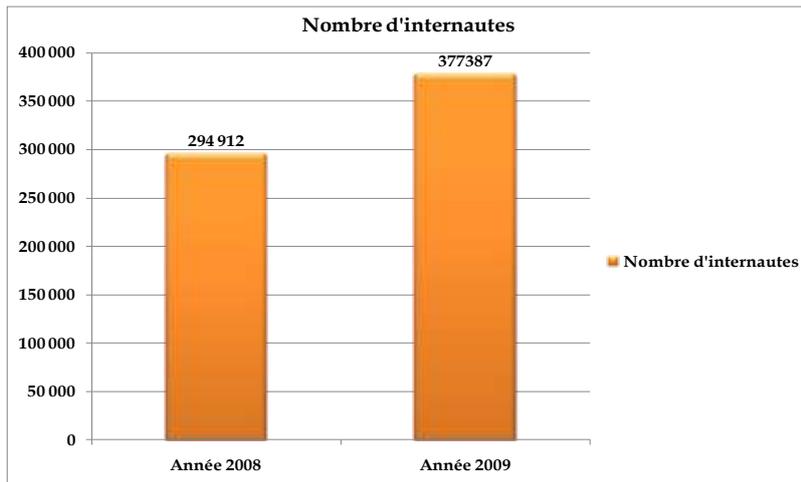
Selon les estimations faites par l'ARPTC, le nombre d'internautes entre 2008 et 2009 a connu une tendance de l'ordre ci-après :

Tableau n°30

	Année 2008	Année 2009
Nombre d'internautes	294. 912	377.387

Source : ARPTC

Fig.26



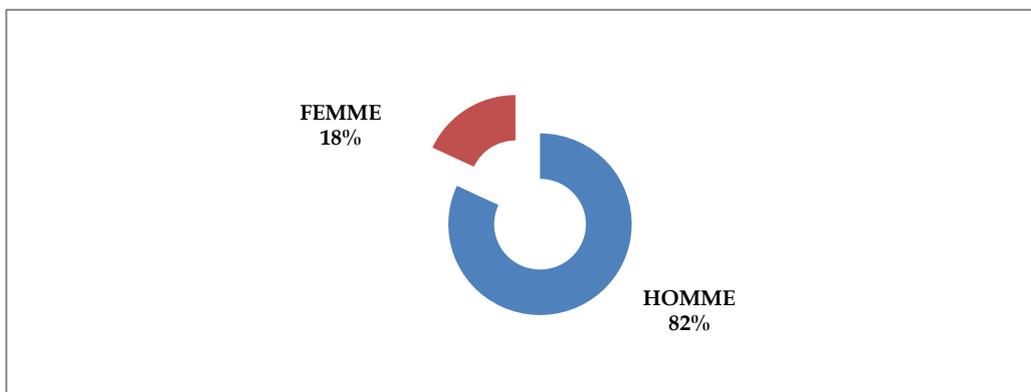
III.5.5 Evolution du niveau de couverture

A part la société Microcom qui s'est déployée dans 10 villes : Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Mbuji-Mayi, Kananga, Matadi, Goma, Mbandaka, Likasi, Kolwezi, la plus part des FSI, sont localisés uniquement à Kinshasa, malgré les obligations de couverture nationale relevant de leurs cahiers des charges.

III.5.6 Evolution du niveau d'Emplois créés

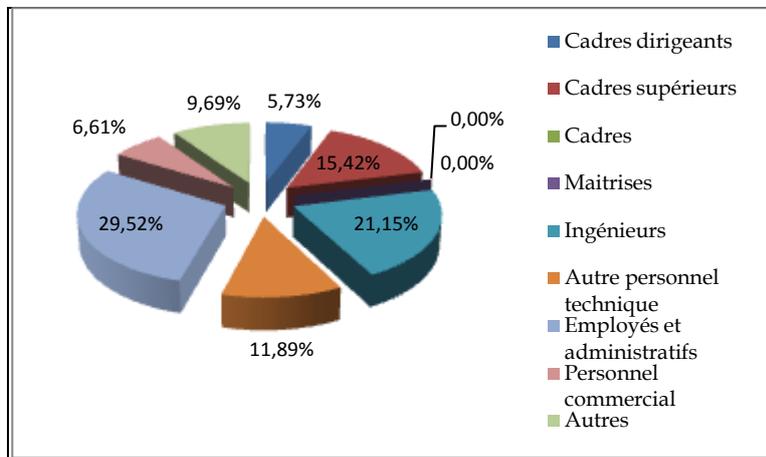
Selon les opérateurs Cybernet, Sattel, Africanus, Roff, Global, Tatem, Microcom, la répartition des emplois directs se présente de la manière suivante :

Fig. 27 : Répartition des emplois directs par genre dans Le marché de l'Internet



A l'instar de la téléphonie mobile, le personnel masculin représente la part la plus importante des emplois directs créés par le marché d'Internet, soit 82%.

Fig. 28 : Répartition des emplois directs par catégorie dans le marché de l'Internet



Il se dégage des informations transmises par seuls les opérateurs Cybernet, Sattel, Africanus, Roff, Global, Tatem et Microcom que les emplois directs sont répartis par catégorie de la manière suivante : cadres d'administration 29.52%, cadres ingénieurs 21.15%, cadres supérieurs et le personnel commercial 9.69%.

IV. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'année 2009 a été caractérisée par les faits saillants ci-après :

- Multiplicités des offres promotionnelles des services aux abonnés des réseaux mobiles,
- Opérations d'identification obligatoire des abonnés,
- Opérations des changements des marques des opérateurs CELTEL devenu ZAIN, OASIS devenu TIGO,
- Arrivée très marquée de deux plus grands fournisseurs des services Internet fixe: I-Burst et Cielux,
- Opérations d'assainissement du personnel chez les opérateurs ZAIN, VODACOM et TIGO,
- Organisation par l'ARPTC de la consultation publique sur la Qualité de service,
- Début des travaux par le Gouvernement de la construction de la dorsale en fibre optique reliant Moanda-Kinshasa,

FICHE RECAPITULATIVE DES DES INDICATEURS SUR LE MARCHE DE TELECOMMUNICATION EN RDC

Données macroéconomiques de la RDC (2009)

Superficie	2.345.000 km2
Population	62.000.000 hab.
*PIB	6.490.000.000 \$ US
*PIB/ Hab.	104 \$ US

**Source : BCC*

Chiffre d'affaires des opérateurs	653.697.443
Contribution Télécoms au PIB (2009)	10,07%
Investissements des opérateurs	186.907.000
Effectifs des abonnés mobiles	9.458.557
Parc global (fixe + mobile+Internet)	9.700.877
Taux de pénétration Globale (télédensité)	15,64%

Source : BCC, ARPTC, Opérateurs

Téléphonie fixe : 3 opérateurs (2009)

Parc total	42.320
Parc d'abonnés et part de marché OCPT fixe	237
Parc d'abonnés et part de marché SOGETEL fixe	2.083
Parc d'abonnés et part de marché STD fixe	40.000
Taux de croissance du parc	13,39%
Taux de pénétration (télédensité) du fixe	0,07%

Source : Opérateurs, ARPTC

Téléphonie mobile : 5 opérateurs en situation de concurrence (2009)

Parc total	9.458.557
Parc d'abonnés et part de marché VODACOM	3.412.608
Parc d'abonnés et part de marché TIGO	1.449.158
Parc d'abonnés et part de marché CCT	1.000.000
Parc d'abonnés et part de marché ZAIN	3.556.558
Parc d'abonnés et part de marché SUPERCELL	40.233
Taux de pénétration (Télédensité) mobile	15,25%
ARPU en \$Usd	5,62 \$
Taux de croissance parc abonnés	- 4,82%
Couverture du territoire national	20%
Couverture de la population	50%

Source : Opérateurs, ARPTC

Internet : 24 FAI (au 31/12/2009)

Parc total	+/- 200.000
Nombre opérateurs FAI	+/- 24
Chiffre d'affaires	6.246.533 \$ US
ARPU	5,5 \$ US

Source : ARPTC, Opérateurs